

# COPIE PRELIMINAIRE

---

## **Budget-programme biennal 2012-2013 (révisé) du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés**

### **Rapport du Haut Commissaire**

\*Ce document contient les besoins budgétaires consolidés révisés au titre du Budget-programme biennal pour la période 2012-2013, initialement présenté au Comité exécutif dans le document A/AC.96/1100 et adopté par le Comité à sa soixante-deuxième session en octobre 2011. Les besoins révisés sont présentés pour examen et adoption par le Comité exécutif à sa soixante-troisième session d'octobre 2012.

## *Résumé*

Le Budget-programme biennal 2012-2013 (révisé) du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) présente les besoins budgétaires consolidés révisés pour les années 2012-2013 sur la base de l'évaluation des besoins globaux.

La première année de la période biennale, le Haut Commissaire soumet un budget biennal révisé, actualisant les besoins pour la première année et révisant les besoins pour la deuxième année.

Contrairement à la pratique habituelle des autres organisations du système des Nations Unies, le Budget-programme du HCR n'est pas formulé sur la base de la disponibilité des ressources mais plutôt sur l'évaluation des besoins des personnes relevant de la compétence du Haut Commissariat, compte-tenu de sa capacité à mettre en œuvre les programmes.

Sous réserve de l'approbation du budget par le Comité exécutif, un *Appel global* est lancé aux fins de recueillir les fonds requis. Le Haut Commissaire autorise l'allocation des fonds pour mettre en œuvre les programmes et les projets basés sur la disponibilité des fonds. Au cours de la période d'exécution, le Haut Commissaire peut réviser le budget moyennant des budgets supplémentaires financés à l'aide d'appels additionnels afin de faire face aux situations émergentes.

Le Comité exécutif a approuvé le Budget-programme biennal initial pour la période 2012-2013 en octobre 2011 (A/AC.96/1100). Les besoins en ressources pour 2013 ont été estimés sur la base de l'évaluation des besoins à l'époque. Ce document présente des estimations révisées actualisées afin de prendre en compte les derniers besoins identifiés dans le contexte des opérations de terrain et les besoins d'appui pertinents pour l'année 2013.

La première partie de ce document fournit les éléments-clé du Budget-programme révisé du HCR et, à des fins de comparaison, les dépenses réelles de 2011. Les priorités stratégiques globales essentielles pour 2012 et 2013 sont également présentées.

La deuxième partie porte essentiellement sur les programmes au niveau des opérations des régions et au plan global, assortis d'une information budgétaire sur l'ensemble des programmes du terrain sous forme de tableau (tableau 4, annexe I), complétés par des statistiques sur le nombre de bénéficiaires (annexe III), sur lesquels se fondent les allocations budgétaires révisées proposées pour 2013.

La troisième partie se concentre sur les dépenses d'administration et de gestion ainsi que d'appui au programme pour tous les postes et les activités connexes, tant au siège que sur le terrain. Les définitions des différentes catégories de postes se trouvent à l'annexe IV.

Le *Projet de décision générale sur les questions relatives à l'administration, aux finances et aux programmes*, présenté pour examen et adoption par le Comité exécutif se trouve à l'annexe IX.

## Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Budget révisé proposé pour la période biennale 2012-2013 .....	1-33	4
A. Introduction .....	1-6	4
B. Priorités de programme et besoins de ressources au plan global .....	7-15	5
C. Tendances globales pour 2012-2013 .....	16-23	7
D. Dépenses engagées et analyse des tendances.....	24-25	9
E. Effectifs du HCR .....	26-33	10
II. Programme de travail .....	34-79	11
A. Introduction .....	34	11
B. Programme de travail en 2012-2013.....	35-37	12
C. Besoins globaux des opérations du HCR.....	38-45	12
D. Opérations du HCR – Tendances régionales .....	46-79	14
III. Appui au programme.....	80-107	19
A. Introduction .....	80	19
B. « Appui au programme » et « Gestion et administration » .....	81-107	20
 Annexes		
I. Tableaux.....		25
II. Suite donnée aux observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur i) le <i>Budget-programme biennal pour 2012-2013 du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés</i> , ii) les initiatives clés du HCR et les recommandations du Comité des commissaires aux comptes, et iii) le <i>Projet de révision du Règlement de gestion par le Haut Commissaire pour les réfugiés des fonds constitués au moyen de contributions volontaires</i> .....		42
III. Nombre estimatif de personnes relevant de la compétence du HCR par région pour 2011-2013 .....		44
IV. Classification des postes.....		45
V. Priorités stratégiques globales 2012-2013.....		47
VI. Evaluation des besoins globaux pour 2012-2013.....		52
VII. Structure organisationnelle du HCR au 30 juin 2012.....		53
VIII. Abréviations, acronymes et terminologie.....		55
IX. Projet de décision générale sur les questions relatives à l'administration, aux finances et aux programmes.....		57

## Partie I

### Budget révisé proposé pour la période biennale 2012-2013

#### A. Introduction

1. Le mandat de l'Office du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés est contenu dans la résolution 319 A (IV) de l'Assemblée générale portant création du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1951, ainsi que dans la résolution 428 (V) qui établit le statut de l'Office. L'objectif primordial du Haut Commissariat est de défendre les droits et de protéger le bien-être des réfugiés, veillant à ce que chacun puisse exercer le droit de chercher asile et de trouver un refuge sûr dans un autre Etat<sup>1</sup>. En aidant les réfugiés à rentrer dans leur propre pays ou à s'installer de façon permanente dans un autre pays, le Haut Commissariat s'efforce de trouver des solutions durables à leur sort. Le Haut Commissaire pour les réfugiés est mandaté par l'Assemblée générale des Nations Unies pour diriger et coordonner l'action internationale visant à protéger les réfugiés et à trouver des solutions à leurs problèmes.

2. Le Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire et l'Assemblée générale des Nations Unies ont autorisé le HCR à régler les problèmes d'autres groupes de personnes. Ces dernières incluent les anciens réfugiés rentrés chez eux (résolution 40/118 de l'Assemblée générale); les rapatriés auxquels le HCR fournit une assistance à la réintégration durable et dont il supervise la sécurité et le bien-être à leur retour. Le HCR a été également mandaté pour régler la situation des apatrides et des personnes dont la nationalité est controversée, en vertu de la Convention relative au statut des apatrides (1954) et la Convention sur la réduction des cas d'apatridie (1961) (résolution 50/152 de l'Assemblée générale).<sup>2</sup>

3. En outre, sur la base de requêtes spécifiques du Secrétaire général ou des organes principaux compétents des Nations Unies, et moyennant le consentement de l'Etat concerné, le HCR fournit une aide humanitaire et une protection aux déplacés internes (résolution 48/116 de l'Assemblée générale), en coopération avec le Coordonnateur des secours d'urgence des Nations Unies (résolution 58/153 de l'Assemblée générale). Dans le cadre du système des Nations Unies, le HCR s'est vu confier la responsabilité de diriger ou de codiriger les trois modules suivants : protection, abris d'urgence et gestion des camps.

4. Le HCR travaille en partenariat avec les gouvernements, les organisations régionales, les organisations internationales et non gouvernementales. Il est acquis au principe de la participation, convaincu que les réfugiés et d'autres personnes bénéficiant des activités de l'Organisation doivent être consultés pour les décisions qui touchent à leur vie. Moyennant l'application de la méthode consistant à intégrer les critères d'âge, de genre et de diversité dans l'ensemble de ses opérations dans le monde, le HCR s'efforce de veiller à ce que toutes les personnes relevant de sa compétence soient égales en droit.

---

<sup>1</sup> La base juridique internationale pour la protection des réfugiés trouve sa principale expression dans la *Convention de 1951 relative au statut des réfugiés* et son Protocole de 1967. Il existe également un certain nombre d'instruments régionaux pertinents.

<sup>2</sup> La *Convention de Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique* de 2009 établit un régime juridique régional concernant les déplacés internes. Les fondements juridiques internationaux de la réponse à la situation des apatrides sont consignés dans les conventions de 1954 et de 1961.

5. Ce budget proposé doit être lu en regard du programme 20 (Protection internationale, solutions durables et assistance aux réfugiés) du *Cadre stratégique des Nations Unies pour la période 2012-2013*<sup>3</sup> et du chapitre 25 du *Budget-programme de l'exercice biennal 2012-2013* des Nations Unies<sup>4</sup>.

6. Le Budget-programme pour la période biennale 2012-2013, déjà approuvé par le Comité exécutif (budget initial), a été formulé sur la base de l'estimation des besoins budgétaires pour 2012-2013 au moment de leur présentation. Les propositions actuelles montrent les besoins actualisés pour 2012, indiqués dans le texte et les tableaux pertinents comme le budget actuel et les propositions budgétaires révisés pour 2013 au titre desquels l'approbation est demandée conformément au projet de décision figurant à l'annexe IX. L'augmentation entre les budgets initial et actuel pour 2012 est essentiellement due à l'adjonction de budgets supplémentaires tels qu'approuvés par le Haut Commissaire en vertu du Règlement de gestion.

## B. Priorités de programme et besoins de ressources au plan global

7. Le Budget-programme pour la période biennale 2012-2013 se fonde sur une évaluation des besoins globaux<sup>5</sup> de toutes les personnes prises en charge par le HCR, compte tenu de la faisabilité du programme. Le tableau A ci-dessous récapitule le nombre estimatif de personnes ventilées par catégorie. Une ventilation ultérieure par région est fournie à l'annexe III, avec le nombre estimatif de personnes relevant de la compétence du HCR par région pour 2011-2013. La deuxième partie esquisse la structure budgétaire et le cadre de résultat sur lesquels s'articule le budget.

**Tableau A**  
**Nombre estimatif de personnes prises en charge, 2011-2013**

<i>Personnes prises en charge</i>	(en milliers de personnes)				
	<i>2011</i>	<i>2012</i>		<i>2013</i>	
	<i>Moyenne actuelle</i>	<i>Projections initiales</i>	<i>Projections révisées</i>	<i>Projections initiales</i>	<i>Projections révisées</i>
Refugiés	9 800,8	9 420,0	9 546,6	9 318,2	9 539,1
Personnes dans une situation assimilable à celle d'un réfugié	604,0	1 029,8	928,2	825,8	932,3
Demandeurs d'asile (cas en suspens)	895,3	604,8	1 149,2	622,5	1 307,2
Apatrides	3 477,1	5 337,4	3 940,6	5 152,5	4 011,3
Arrivées de rapatriés (en cours d'année)	531,9	589,8	743,6	523,2	929,7
Déplacés internes	15 020,1	17 305,1	15 881,2	14 400,6	15 524,9
Personnes dans une situation assimilable à celle d'un déplacé interne	453,3	583,2	1 011,8	555,3	922,0
Déplacés internes rentrés (en cours d'année)	3 245,8	2 505,9	2 869,4	1 977,7	2 532,4
Autres personnes prises en charge	1 411,8	1 759,7	2 763,8	1 832,3	2 546,3
<b>Total</b>	<b>35 440,1</b>	<b>39 135,7</b>	<b>38 834,4</b>	<b>35 208,1</b>	<b>38 245,2</b>

<sup>3</sup> A/65/6/Rev.1, Programme 20 – Protection internationale, solutions durables et assistance aux réfugiés.

<sup>4</sup> A/66/6, chapitre 25 – Protection internationale, solutions durables et assistance aux réfugiés.

<sup>5</sup> L'évaluation des besoins globaux (GNA) est décrite dans le document A/AC.96/1068.

## 1. Priorités stratégiques globales

8. Le Budget-programme pour la période biennale 2012-2013 s'inspire du Cadre stratégique des Nations Unies (programme 20) pour la période considérée. Il se fonde également sur la mise en œuvre des priorités stratégiques globales du HCR pour 2012-2013 telles que fournies à l'annexe V.

9. Les progrès relatifs à la performance sont signalés dans le Rapport global annuel du HCR.

## 2. Proposition de Budget-programme révisé basé sur les besoins pour 2012-2013

10. Les budgets initiaux totaux proposés pour 2012 et 2013 s'élèvent à 3 591,2 millions de dollars E.-U. et 3 418,6 millions respectivement. Le budget actuel pour 2012 et les budgets proposés révisés pour 2013, tels que détaillés dans les tableaux B et C ci-dessous s'élèvent à 4 052,6 millions de dollars E.-U. et 3 924,2 millions de dollars E.-U. respectivement.

**Tableau B**  
**Dépenses pour 2011, Budgets initial et actuel pour 2012 et budgets initial et révisé pour 2013**

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Par région et au Siège	2011	2012		2013	
	Dépenses	Budget initial	Budget actuel	Budget initial	Budget révisé
Terrain	1 791 818,7	2 980 919,9	3 482 603,1	2 801 089,4	3 235 548,4
Programmes globaux	180 456,5	151 652,1	180 684,1	168 300,1	188 849,0
Siège	199 234,6	177 763,7	184 168,6	176 490,7	184 293,7
<b>Total activités programmées</b>	<b>2 171 509,8</b>	<b>3 310 335,7</b>	<b>3 847 455,8</b>	<b>3 145 880,2</b>	<b>3 608 691,1</b>
Réserve des opérations	-	248 848,8	173 309,2	240 711,8	283 547,5
<b>Total activités programmées et Réserve des opérations</b>	<b>2 171 509,8</b>	<b>3 559 184,5</b>	<b>4 020 765,0</b>	<b>3 386 592,0</b>	<b>3 892 238,6</b>
Réserve relative aux "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat"	-	20 000,0	19 795,4	20 000,0	20 000,0
Administrateurs auxiliaires	9 589,9	12 000,0	12 000,0	12 000,0	12 000,0
<b>Total</b>	<b>2 181 099,7</b>	<b>3 591 184,5</b>	<b>4 052 560,4</b>	<b>3 418 592,0</b>	<b>3 924 238,6</b>

11. Le tableau B ci-dessus accuse une augmentation de 12,8 pour cent entre le budget initial de 2012 et le budget actuel pour 2012, ainsi qu'une augmentation de 14,8 pour cent entre le budget initial de 2013 et le budget révisé pour 2013. L'accroissement de 461,4 millions de dollars E.-U. au titre du budget actuel de 2012 est essentiellement dû à l'établissement de budgets supplémentaires afin de fournir une aide d'urgence aux réfugiés soudanais (215 millions de dollars E.-U.), la situation au Mali (154 millions de dollars E.-U.), la situation en Syrie (88,1 millions de dollars E.-U.), l'aide alimentaire aux réfugiés urbains en République arabe syrienne (20 millions de dollars E.-U.) et le projet de détermination de statut de réfugié au camp « New Iraq » (13,2 millions de dollars E.-U.), compensé par une réduction nette globale de 28,9 millions de dollars E.-U.

12. Les ressources estimées pour 2013 reflètent les besoins destinés à poursuivre les principales opérations lancées par le biais des budgets supplémentaires établis en 2012.

**Tableau C**  
**Budgets révisés pour 2013 par pilier**

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

<i>Par région et au Siège</i>	<i>Pilier 1</i>	<i>Pilier 2</i>	<i>Pilier 3</i>	<i>Pilier 4</i>	<i>Total</i>
	<i>Programme global pour les réfugiés</i>	<i>Programme global pour les apatrides</i>	<i>Projets globaux pour la réintégration</i>	<i>Projets globaux pour les déplacés internes</i>	
Terrain	2 383 108,0	79 224,3	252 109,2	521 106,9	3 235 548,4
Programmes globaux	188 849,0	-	-	-	188 849,0
Siège	184 293,7	-	-	-	184 293,7
<b>Total activités programmées</b>	<b>2 756 250,7</b>	<b>79 224,3</b>	<b>252 109,2</b>	<b>521 106,9</b>	<b>3 608 691,1</b>
Réserve des opérations	283 547,5	-	-	-	283 547,5
<b>Total activités programmées et Réserve des opérations</b>	<b>3 039 798,2</b>	<b>79 224,3</b>	<b>252 109,2</b>	<b>521 106,9</b>	<b>3 892 238,6</b>
Réserve relative aux "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat"	20 000,0	-	-	-	20 000,0
Administrateurs auxiliaires	12 000,0	-	-	-	12 000,0
<b>Total</b>	<b>3 071 798,2</b>	<b>79 224,3</b>	<b>252 109,2</b>	<b>521 106,9</b>	<b>3 924 238,6</b>

13. Le tableau 1.1 (annexe I) présente une ventilation régionale des dispositions budgétaires pour les budgets initiaux et actuels/révisés pour 2012 et 2013.

14. Le Budget-programme biennal révisé comporte deux réserves: la Réserve des opérations ainsi que la Réserve relative aux « Activités nouvelles ou additionnelles – liées au mandat » (NAM). La Réserve des opérations est fixée à 10 pour cent du budget total au titre des piliers I et II ; elle s'établit à 248,8 millions de dollars E.-U. pour 2012 et 240,7 millions pour le budget initial de 2013. Le budget révisé pour la Réserve des opérations en 2013 est de 283,5 millions de dollars E.-U. Le HCR propose de maintenir le niveau actuel d'ouverture de crédit annuel de 20 millions au titre de la Réserve NAM. Il propose également de maintenir le crédit annuel de 12 millions au titre du programme pour les administrateurs auxiliaires.

15. Le Budget-programme biennal révisé intègre également l'allocation du Budget ordinaire des Nations Unies approuvée pour 2012–2013, soit 95,51 millions de dollars E.-U.<sup>6</sup>

## C. Tendances globales pour 2012-2013

16. Le tableau 1.1 (annexe I) fournit des données comparables (dépenses de 2011, budget initial et actuel pour 2012 ainsi que le budget révisé proposé et initial pour 2013) par région. Cette information est également fournie par « programmes » et « appui au programme » dans le tableau 1.2 (annexe I). Les tableaux 2 et 3 (annexe I) fournissent des détails pour les Programmes globaux et le Siège.

<sup>6</sup> A/RES/66/248, A-C.

17. Comme le tableau 1.1 (annexe I) l'indique, la principale région d'opérations est toujours la région Afrique, qui représente 48,2 pour cent des besoins estimatifs actuels en 2012 et 46,3 pour cent en 2013. La région Moyen-Orient et Afrique du Nord représente 15,1 pour cent des besoins budgétaires révisés pour 2013, alors que les opérations dans la région Asie, qui couvrent l'Asie de l'Est, du Sud-Est, du Centre et du Sud-Ouest ainsi que le Pacifique représentent 13,4 pour cent des besoins révisés pour 2013.

18. Les tableaux 8 et 9 (Annexe I) indiquent les besoins en postes par région. L'information sur les catégories de postes se trouve à l'annexe IV. Le tableau 9 précise la ventilation des postes pour 2011 et 2012 ainsi que les propositions pour 2013. On recense une augmentation de 518 postes de « programmes » pour toutes les régions essentiellement due aux urgences nouvelles et en cours ; une augmentation de 85 postes liés à l'appui au programme, pour le renforcement de la gestion financière sur le terrain et l'appui aux situations d'urgence plus importantes ; ainsi qu'une augmentation d'un poste pour les Programmes globaux ; et une augmentation de 32 postes essentiellement au Centre de services globaux de Budapest.

19. Comme l'indique le tableau 1.1 (Annexe I), le budget révisé proposé pour 2013 sur le terrain concernant les activités de « programmes » et d'« appui au programme » (3,23 milliards de dollars E.-U.) représente une diminution de 247 millions de dollars E.-U. (7,1 pour cent) par rapport au budget actuel pour le terrain de 2012. Les chiffres budgétaires initiaux pour 2012 n'incluent pas les budgets supplémentaires créés depuis janvier 2012. Ces budgets supplémentaires sont intégrés dans les révisions proposées pour le budget de 2013, ce qui représente un accroissement par rapport au budget initial approuvé par le Comité exécutif pour 2012. Le budget révisé proposé pour 2013 tient également compte d'une nouvelle hiérarchisation des priorités, de la rationalisation des plans, des stratégies et des budgets opérationnels. Cela a abouti à une réduction des ressources requises par rapport au budget actuel de 2012.

## **1. Budget ordinaire des Nations Unies**

20. Le Statut de l'Office (résolution 428 (V) de l'Assemblée générale, article 20) prévoit que les dépenses d'administration du Haut Commissariat seront imputées sur le Budget ordinaire des Nations Unies.

21. L'allocation du Budget ordinaire, s'élevant à 95,51 millions de dollars E.-U., au taux de l'ouverture de crédit initiale, couvre le coût des postes de Haut Commissaire et de Haut Commissaire adjoint, 218 postes de gestion et d'administration à Genève (tableau 10, annexe I) ainsi qu'un pourcentage des besoins connexes non liés à des postes, telles que les charges d'exploitation, les approvisionnements et les équipements, ainsi que les dépenses de sécurité au Siège de Genève. Actuellement, les fonds alloués au titre du Budget ordinaire des Nations Unies ne couvrent que partiellement les dépenses de gestion à l'administration du HCR, soit environ 40 pour cent, et 1,2 pour cent du budget révisé proposé pour la période biennale.

## **2. Méthodologie budgétaire**

22. Le budget du HCR est fondé sur les besoins globaux (c'est à dire l'évaluation des besoins globaux) plutôt que sur la mise à disposition de ressources. Etant donné que le budget ne peut être mis en œuvre que dans la mesure où les ressources sont mises à disposition, un suivi rigoureux et un constant réajustement des priorités et des programmes sont nécessaires à la lumière des ressources mises à disposition.



23. Comme une part importante (environ 40 pour cent) des dépenses du HCR se font dans d'autres devises que le dollar des Etats-Unis et comme les contributions volontaires sont libellées en devises différentes, le taux de change est un critère important. Un taux de change de 1 dollar pour 0,93 franc suisse s'applique toujours au budget actuel de 2012. Ce même taux de change a été adopté pour le budget initial de 2013. Un nouveau taux de change de 1 dollar pour 0,897 franc suisse a été utilisé pour préparer le budget révisé de 2013. De même, un taux de change de 1 dollar pour 0,728 euro s'applique aux budgets actuels de 2012 des pays européens utilisant l'euro ; ce même taux est retenu pour le budget initial de 2013. Un nouveau taux de change de 1 dollar pour 0,746 euros a été utilisé pour les budgets révisés de 2013.

## D. Dépenses engagées et analyse des tendances

24. Au moment où ce rapport a été préparé, le budget pour 2012 s'élevait à 4 052,6 millions de dollars E.-U., dont 3 591,2 millions approuvés par le Comité exécutif à sa soixante-deuxième session en octobre 2011 et une augmentation de 461,4 millions de dollars E.-U. (12,8 pour cent). Le montant plus élevé couvre cinq budgets supplémentaires établis depuis janvier 2012 ainsi qu'une révision en baisse des besoins globaux pour les opérations au Libéria et au Soudan de 9,8 millions et 16,2 millions respectivement ainsi qu'une réduction de 2,3 millions au Siège (voir le tableau 1.1 pour les budgets initial et actuel de 2012 et le tableau 6 pour les détails des budgets supplémentaires).

**Tableau D**  
**Dépenses pour 2010-2012 par région et au Siège**

Par région et au Siège	(en milliers de dollars des Etats-Unis)					
	2010		2011		2012 (au 30 juin 2012)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Afrique	675 339,5	36,0%	857 741,8	39,3%	404 395,6	41,6%
Moyen-Orient et Afrique du Nord	318 356,4	17,0%	362 415,1	16,6%	151 708,2	15,6%
Asie et Pacifique	379 879,1	20,2%	385 991,5	17,7%	139 668,8	14,4%
Europe	124 847,5	6,6%	128 221,1	5,9%	52 590,2	5,4%
Amériques	62 978,5	3,4%	57 448,8	2,6%	29 129,7	3,0%
<b>Total terrain</b>	<b>1 561 401,0</b>	<b>83,1%</b>	<b>1 791 818,3</b>	<b>82,2%</b>	<b>777 492,5</b>	<b>80,0%</b>
Programmes globaux	134 103,3	7,1%	180 456,5	8,3%	91 252,9	9,4%
Siège	171 558,1	9,1%	199 234,6	9,1%	98 764,1	10,2%
<b>Total activités programmées</b>	<b>1 867 062,4</b>	<b>99,4%</b>	<b>2 171 509,4</b>	<b>99,6%</b>	<b>967 509,5</b>	<b>99,5%</b>
Administrateurs auxiliaires	11 111,3	0,6%	9 589,9	0,4%	4 442,5	0,5%
<b>Total</b>	<b>1 878 173,7</b>	<b>100%</b>	<b>2 181 099,3</b>	<b>100%</b>	<b>971 952,0</b>	<b>100%</b>
<i>Augmentation/diminution annuelle</i>	7%		16%		sans objet	

25. Les dépenses réelles de 1 597,5 millions de dollars en 2008 et 1 754,5 millions en 2009, témoignent d'une augmentation constante des dépenses annuelles au taux moyen annuel de 11 pour cent (2008 à 2011). Le tableau D ci-dessus fournit une ventilation des dépenses pour 2010-2012, notant un accroissement de 2010 à 2011 de 16 pour cent. Dans la mesure où plus de 98 pour cent du budget du HCR est financé par le biais de contributions volontaires, les dépenses doivent plutôt être comparées avec le total des fonds mis à disposition plutôt qu'en regard du budget fondé sur une évaluation des besoins des personnes relevant de la compétence du Haut Commissariat. Les dépenses totales de 2011 se sont établies à 2 181,1 millions de dollars E.-U. par rapport au montant total de fonds mis à disposition de 2 413,1 millions.

## E. Effectifs du HCR

26. Les effectifs du HCR se composent du personnel régulier et d'effectifs associés.

### 1. Personnel du HCR

27. Le personnel du HCR comprend :

- les titulaires de postes de longue ou de courte durée, y compris d'autres fonctionnaires travaillant pour le HCR au titre de dispositifs relatifs à l'assistance temporaire ; et
- les administrateurs auxiliaires.

#### Postes permanents

28. Les postes permanents se répartissent en trois catégories : gestion et administration (GA) se trouvant exclusivement au siège; appui au programme (AP) au Siège et sur le terrain, (exclusivement dans les capitales) et les postes de « programmes » (P) exclusivement sur le terrain. Les tableaux 7 et 8 (annexe I) donnent un aperçu des niveaux de postes au HCR au titre du budget annuel pour 2011-2013. Le tableau 9 (annexe I) donne une ventilation des postes sur le terrain (P et AP) par opération dans les régions. La troisième partie donne des détails sur les postes d'appui (appui au programme, gestion et administration) (tableau 9, annexe I). Les postes financés au titre du Budget ordinaire sont présentés dans le tableau 10.

29. Les besoins globaux en postes sont estimés à 8 451 et 9 087 respectivement pour 2012 (au 1<sup>er</sup> janvier 2012) et les effectifs révisés pour 2013 sont récapitulés dans le tableau 7. L'augmentation de 636 postes (7,5 pour cent) au niveau du budget révisé pour 2013, par rapport aux 8451 postes approuvés par le Comité exécutif au titre du budget initial de 2012, est due à l'expansion des opérations d'urgence en 2012 qui continuent de nécessiter l'intervention du HCR.

30. Comme l'indique le tableau 9, les augmentations de postes les plus importantes concernent:

a) L'augmentation des postes P représente 81,4 pour cent des augmentations totales de postes, ventilées comme suit :

- 555 postes (18,6 pour cent) en Afrique, dont 90 pour cent dans la Corne de l'Afrique;
- 71 postes (16,6 pour cent) en Europe et une diminution de 47 et 61 postes dans les régions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et de l'Asie et du Pacifique (5,6 pour cent et 5,2 pour cent respectivement).

b) Les augmentations de postes AP représentent 15,3 pour cent des augmentations totales de postes, ventilées comme suit:

- 85 postes (4,5 pour cent) sur le terrain, dont 73 pour cent en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique;
- 12 postes (3,2 pour cent) au niveau des Programmes globaux et du Siège, dont 9 sont basés au Centre de services globaux de Budapest.

c) On recense 21 postes de gestion et d'administration supplémentaires (4,1 pour cent) dont 17 sont basés au Centre de services globaux de Budapest, les 4 autres étant basés à Genève.

31. Les augmentations du nombre de postes sont proportionnelles aux augmentations des budgets, lorsque l'on compare le budget initial de 2012, soit 3 591,2 millions, et la proposition révisée pour 2013, soit 3 924,2 millions de dollars E.-U.

#### **Administrateurs auxiliaires**

32. A fin juin 2012, on comptait 72 administrateurs auxiliaires (23 au siège à Genève et 49 à l'extérieur). Le financement de chacun des postes d'administrateur auxiliaire est assuré par le gouvernement donateur respectif et budgétisé au niveau P1 et P2.

## **2. Effectifs associés**

33. Cette catégorie d'effectifs du HCR comprend les Volontaires des Nations Unies (VNU), le personnel déployé (personnel détaché auprès du HCR par d'autres organisations) et des consultants. En 2012, les VNU représentaient plus de 12 pour cent de l'ensemble du personnel du HCR sur le terrain : 55 pour cent d'entre eux travaillaient en Afrique, les 45 autres dans d'autres opérations sur le terrain. En 2011, le HCR a recruté les services de 153 consultants, dont plus de 58 pour cent sur le terrain. Cette catégorie d'effectifs fournit des compétences spécialisées importantes.

## **Partie II Programme de travail**

### **A. Introduction**

34. Le Budget-programme biennal révisé pour 2012-2013 s'articule sur la structure budgétaire (basée sur les piliers) et les plans formulés à l'aide du cadre normalisé de résultats (entité → objectif → produit) adopté dès 2010. Un aperçu schématique globalisé de la structure budgétaire et du cadre de résultats figure dans le tableau ci-dessous. Les objectifs représentent les interventions sectorielles globalisées ou les domaines de travail dans le contexte du cadre de résultats du HCR. Les entités représentent un groupement thématique d'objectifs, décrivant des secteurs spécifiques d'impact des interventions en faveur des personnes relevant de la compétence du Haut Commissariat. Les objectifs, les produits et les activités correspondants apparaissent sous chaque entité.

**Tableau E**  
**Structure budgétaire et cadre de résultats du HCR – Aperçu schématique globalisé**

Piliers du budget	Objectifs	Entités
Pilier 1: Programme global pour les réfugiés	- Réponse d'urgence - Protection dans l'attente de solutions - Protection et solutions mixtes	- Environnement de protection favorable - Processus de protection et documents adéquats
Pilier 2: Programme global pour les apatrides	- Réintégration - Rapatriement volontaire - Intégration sur place	- Sécurité face à la violence et à l'exploitation - Besoins de base et services essentiels
Pilier 3: Projets globaux pour la réintégration	- Réinstallation - Création de capacités - Plaidoyer pour la protection et les solutions	- Participation communautaire et autogestion - Solutions durables
Pilier 4: Projets globaux pour les déplacés internes	- Mobilisation de ressources - Gestion globale du HCR	- Direction, coordination et partenariats - Appui à la logistique et aux opérations - Appui régional et au Siège

## B. Programme de travail en 2012-2013

35. Le programme de travail du HCR a été défini conformément aux priorités stratégiques globales décrites ci-dessus ainsi qu'aux orientations stratégiques élaborées par chacun des bureaux régionaux.

36. Au cours de la période biennale, le HCR s'attache à mettre l'accent sur la participation des gouvernements nationaux et locaux, des partenaires internationaux et des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des communautés dans l'identification des objectifs et des besoins de programmes. Dans le cadre de l'exercice par le HCR de son rôle et de ses responsabilités conformément à l'approche modulaire du système humanitaire des Nations Unies, les besoins recensés dans ce document alimentent l'évaluation collective et le processus de planification. Il convient d'avoir une marge de manœuvre pour ajuster les besoins selon les contextes opérationnels évolutifs et de les communiquer aux partenaires humanitaires.

37. La participation des populations concernées dans les décisions qui les touchent est un principe clé du HCR. Conformément à la rationalisation des critères d'âge, de genre et de diversité dans la gestion des opérations, les résultats d'un dialogue structuré avec différents groupes et personnes pris en charge ont été intégrés dans l'effort de programmation afin que les exigences de programme ciblent autant que possible les besoins des personnes les plus vulnérables.

## C. Besoins globaux des opérations du HCR

### 1. Besoins par pilier (tableau 4, annexe I)

38. Le budget révisé proposé pour 2013 concernant les réfugiés et les demandeurs d'asile au titre du pilier 1 (programme global pour les réfugiés) continue de représenter l'essentiel des ressources requises (environ 78 pour cent). Ce pilier accuse une augmentation de 1 pour cent par rapport au budget actuel de 2012, la plupart des opérations révélant des besoins constants. Les ressources nécessaires pour répondre à de nouvelles situations de réfugiés en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique, au Mali, en République arabe syrienne, au Soudan et au Soudan du Sud ont été plus que compensées par les contributions accrues et une nouvelle hiérarchisation des opérations ailleurs.

39. Les ressources relatives à la prévention et à la réduction de l'apatridie représentent 2 pour cent du budget révisé proposé pour 2013, ce qui représente une augmentation de 29,4 pour cent par rapport au budget actuel de 2012. Le budget actuel concernant les activités du pilier 2 représente 61,2 millions et la requête révisée pour 2013 s'établit à 79,2 millions de dollars E.-U.

40. Les besoins au titre des projets globaux de réintégration (pilier 3) sont légèrement supérieurs dans la révision proposée pour 2013, ce qui porte la part de ces projets de 6,2 pour cent dans le budget actuel de 2012 à 6,4 pour cent dans le budget révisé pour 2013. Le budget actuel au titre des projets de réintégration s'élève à 250,3 millions de dollars en 2012, soit une révision en hausse s'établissant à 252,1 millions de dollars E.-U. pour 2013.

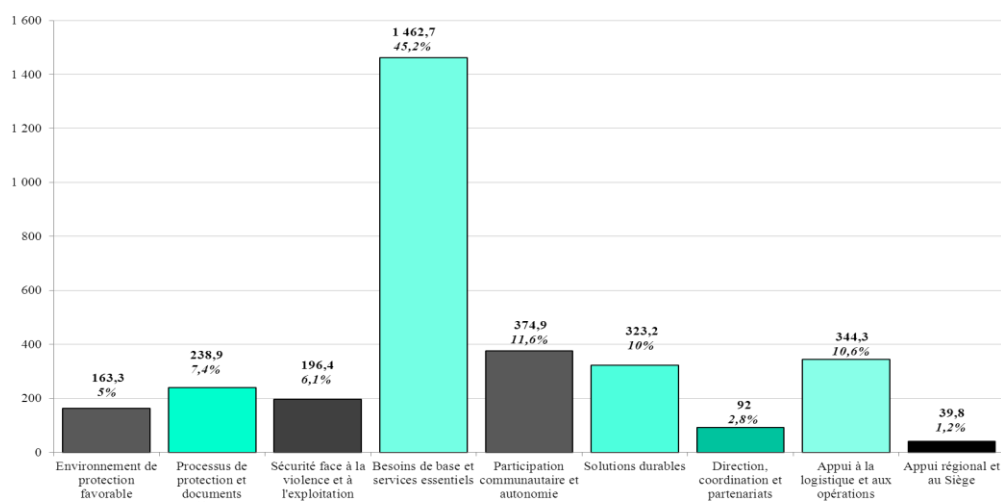
41. Les besoins au titre des projets globaux pour les déplacés internes (pilier 4) ont diminué de 3 pour cent pour s'établir à 13 pour cent en 2013 par rapport au budget actuel de 2012. Le budget actuel de 2012 s'établit à 620,2 millions de dollars E.-U., et une révision en baisse jusqu'à 521,1 millions de dollars E.-U. est prévue pour 2013.

## 2. Besoins par entité (tableau 5, annexe I)

42. Par entité, on entend des regroupements thématiques d'objectifs, décrivant des secteurs spécifiques d'impacts des interventions en faveur des personnes relevant de la compétence du Haut Commissariat. Le tableau A ci-dessous illustre la ventilation des budgets révisés de terrain pour 2013 par entité. Comme de par le passé, les besoins concernant les services essentiels représentent la plus grande part du budget (45 pour cent des budgets proposés par le terrain). Les besoins conjugués pour les interventions visant à améliorer l'environnement de protection globale, renforcer les processus de protection et la documentation et réduire les risques de protection encourus par les personnes prises en charge, en particulier les femmes et les enfants, représentent environ 18 pour cent du budget proposé. En Europe et dans les Amériques, où le Haut Commissariat exécute des programmes d'assistance limités, 46 pour cent des besoins budgétaires ont trait aux interventions assurant la promotion de ses principes clé de protection. Le tableau 5 (annexe I) fournit une information budgétaire détaillée par région et par entité.

**Figure A**

**Budget révisé pour le terrain par entité pour 2013 (en millions de dollars des Etats-Unis)**



43. Les ressources nécessaires pour faciliter la recherche de solutions durables pour les personnes prises en charge représentent 10 pour cent des budgets proposés. Environ 33 pour cent des besoins pour les programmes en faveur des rapatriés tombent dans cette catégorie. Les budgets favorisant l'autonomisation et l'autosuffisance des personnes prises en charge dans l'attente ou à l'appui de solutions, représentent un pourcentage supplémentaire de 12 pour cent des ressources requises pour les opérations de terrain.

44. La garantie d'un appui régional, opportun et ciblé pour les opérations du HCR représente environ un pour cent des besoins globaux de terrain (voir l'entité « Appui régional et au Siège »)<sup>7</sup>. L'appui fourni par les structures régionales inclut l'assistance au niveau de l'élaboration de la politique et des secteurs techniques tels que santé, détermination du statut de réfugié et réinstallation. Les coûts d'appui et de logistique directs des opérations de terrain représentent 11 pour cent des ressources nécessaires (voir entité « Appui à la logistique et aux opérations »), avec des investissements importants requis en Afrique, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

45. L'action du HCR visant à renforcer les partenariats nationaux et à assumer ses responsabilités en tant qu'institution humanitaire chef de file, en particulier concernant la coordination des modules de protection, d'abris, de coordination et de gestion des camps dans les situations de déplacements internes représente environ 3 pour cent des besoins totaux (voir l'entité « Direction, coordination et partenariats »).

## D. Opérations du HCR – Tendances régionales

### 1. Afrique<sup>8</sup>

46. L'orientation stratégique de la région Afrique pour la période considérée inclut la couverture des besoins d'assistance et de protection des personnes prises en charge tout en continuant d'attacher aux priorités stratégiques globales l'attention qui leur est due. Les programmes se concentreront également sur la poursuite de la recherche de solutions durables afin de mettre un terme à plusieurs situations de réfugiés, et à renforcer les partenariats existants, voire à en créer de nouveaux. La région continuera de mettre en œuvre le mandat du HCR dans le domaine de l'apatridie et de renforcer l'application de la politique relative aux réfugiés urbains.

47. Par rapport au budget actuel de 2012, le budget révisé proposé pour 2013 concernant l'Afrique accuse une diminution de 137,9 millions de dollars E.-U. (7,1 pour cent). Cela inclut les réductions de 70 millions de dollars E.-U. (5,8 pour cent) en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique, 61,1 millions de dollars E. U. (15,9 pour cent) en Afrique Centrale et dans les Grand Lacs, et 7,5 millions de dollars E.-U. (soit 8,3 pour cent) en Afrique australe, une augmentation de 0,7 million (0,2 pour cent) étant recensée en Afrique de l'Ouest.

48. L'augmentation en Afrique de l'Ouest est essentiellement due à la situation d'urgence au Mali touchant le Burkina Faso, le Mali et le Niger. La situation s'est rapidement aggravée au début de 2012, nécessitant l'ouverture de bureaux officiels dans le pays, qui continueront à être coordonnés par le Représentant régional du HCR à Dakar. Cette augmentation est compensée par les diminutions, dans le cadre des situations en Côte

---

<sup>7</sup> Ces coûts ont trait aux besoins d'appui fournis par les opérations régionales et d'autres structures d'appui à l'extérieur du siège. Pour les besoins budgétés dans la même catégorie pour les activités d'appui et de contrôle au siège, voir le tableau 3, annexe I.

<sup>8</sup> Aux fins de ce document, par « Afrique » on entend Afrique sub-saharienne.

d'Ivoire et au Libéria, de 3,6 millions de dollars E.-U. (11,5 pour cent) et 17,1 millions de dollars E.-U. (28,7 pour cent) respectivement.

49. Les diminutions pour le Tchad (5,4 millions, soit 3 pour cent) et le Soudan (17,1 millions ou 12,8 pour cent) traduisent les réductions des interventions en faveur des déplacés internes. Les budgets pour l'Éthiopie et le Soudan du Sud ont diminué de 25,8 millions de dollars E.-U. (11,8 pour cent) et 46,2 millions de dollars E.-U. (17,4 pour cent) respectivement, la plupart traduisant la capacité d'exécution limitée du HCR et de ses partenaires. Les budgets pour le Kenya et la Somalie ont augmenté de 15,4 millions de dollars E.-U. (6,5 pour cent) et 6,7 millions de dollars E.-U. (13,8 pour cent) respectivement, en raison d'une augmentation des besoins de protection et d'assistance.

50. La diminution en Afrique centrale dans la sous-région des Grands Lacs est imputable à une réduction de 40,4 millions de dollars E.-U. (50,5 pour cent), essentiellement due à la suspension du programme d'intégration sur place, y compris la naturalisation des réfugiés burundais résidant dans les anciennes zones d'installation en République-Unie de Tanzanie. Le budget proposé pour la République centrafricaine accuse une diminution de 4,2 millions de dollars E.-U. (15,1 pour cent) en raison de la réduction des interventions en faveur des déplacés internes. Le HCR réduit sa présence au Gabon suite à la cessation du statut de réfugié décidée par le Gouvernement gabonais pour les réfugiés congolais. Le budget proposé pour la République démocratique du Congo accuse une augmentation de 5,1 millions de dollars E. U. (3,4 pour cent) en raison des activités de rapatriement librement consenti en faveur des rapatriés congolais venant de la République du Congo ainsi qu'au retour et à la promotion des possibilités d'intégration sur place pour les réfugiés angolais.

51. Le budget proposé pour l'Afrique australe reflète les réductions en Angola (5,2 millions, soit 52,5 pour cent) où une diminution de l'assistance aux rapatriés est prévue en 2013 suite au retour de la plupart des Angolais en 2012. Les augmentations budgétaires proposées au Malawi et en Afrique du Sud sont imputables à l'augmentation prévue du nombre de personnes prises en charge, essentiellement depuis la région des Grands Lacs, la Corne de l'Afrique et le Zimbabwe.

## **2. Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA)**

52. On n'a recensé aucun changement majeur par rapport aux stratégies de protection et d'assistance du HCR en 2012 au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. La dégradation des conditions de sécurité a affecté les opérations du HCR et l'ensemble des personnes prises en charge dans la région. Les priorités stratégiques globales appliquées à la planification et à la budgétisation pour 2013 tiennent compte des résultats enregistrés en 2011 et des engagements pris en 2012. Une hiérarchisation des priorités stratégiques se concentre sur une assistance de survie, garantissant une protection clé à toutes les personnes prises en charge, la réinstallation en tant qu'outil de protection et la préparation à de nouvelles situations d'urgence.

53. La poursuite des hostilités en République arabe syrienne et la transition complexe au Yémen n'ont pas simplement changé le contexte opérationnel mais encore pris le relais des situations d'urgence, engendrant des exodes de réfugiés et un déplacement interne massif. La violence en République arabe syrienne crée de nouveaux déplacements dans la région et a eu des conséquences néfastes sur la situation socio-économique et sécuritaire d'environ 92 000 réfugiés, essentiellement irakiens, accueillis par le pays. A l'heure actuelle, le HCR assiste quelque 15 000 réfugiés syriens dans la sous-région. La grave situation humanitaire prévalant au Yémen devrait se poursuivre en 2013 : à l'heure actuelle le HCR couvre les besoins de plus d'un demi-million de déplacés internes et de 216 000 réfugiés.

54. L'instabilité se poursuit dans la plus grande partie de l'Afrique du Nord. Depuis la fin de la situation d'urgence en Libye, se traduisant par une réduction des besoins en 2013, une période de transition complexe pointe à l'horizon. La recherche de solutions pour les populations résiduelles, essentiellement par le biais de la réinstallation, se poursuivra en Tunisie et en Egypte. L'afflux de réfugiés en provenance du Mali vers la Mauritanie a requis un accroissement majeur de l'opération dans des régions frontalières éloignées et insécures ; si la tendance actuelle se poursuit, des ressources additionnelles importantes seront requises.

55. Par rapport au budget actuel de 2012 pour la région MENA (709,4 millions de dollars E.-U.), le budget proposé pour 2013 soit 593 millions de dollars E.-U., accuse une diminution de 116,4 millions de dollars E.-U. (16,4 pour cent), bien que l'on voie apparaître une augmentation de 27,5 millions de dollars E.-U. (soit 4,9 pour cent) par rapport au budget initial de 2012. Les principaux changements apportés au budget sont expliqués ci-dessous.

56. Le HCR renforce ses opérations en Jordanie et au Liban en faveur des réfugiés et des demandeurs d'asile syriens, accroissant les propositions budgétaires de 9,7 millions de dollars E.-U. (14,8 pour cent) et de 3,9 millions de dollars E.-U. (12,1 pour cent) respectivement. Les budgets concernant les déplacés internes syriens ont également été révisés en hausse de 18,7 millions de dollars E.-U. (101,1 pour cent).

57. Le budget pour l'Iraq en 2013 accuse une diminution de 69,7 millions de dollars E.-U. (32,3 pour cent) par rapport au budget actuel de 2012. La situation en Iraq reste volatile et, malgré des améliorations certaines, n'a pas engendré un environnement suffisamment propice à la résolution du déplacement ou à la facilitation des retours de réfugiés. Le HCR continuera d'appuyer le plan national du Gouvernement pour régler le problème du déplacement intérieur, tout en réduisant graduellement les interventions directes, y compris dans le domaine des abris.

58. Le budget révisé pour la Libye en 2013 a été réduit de 14,8 millions de dollars E.-U. (47,1 pour cent). L'assistance essentielle dispensée aux réfugiés et aux demandeurs d'asile a fait l'objet d'une hiérarchisation des priorités, alors que d'autres activités, y compris pour les déplacés internes, ont été suspendues.

59. Le budget révisé pour la Tunisie en 2013 a été diminué de 20 millions de dollars E.-U. (57,8 pour cent) à mesure que l'opération dans le sud a été réduite.

60. Alors que le budget révisé pour la Mauritanie en 2013 est inférieur au budget actuel de 2012 de 10,1 millions de dollars E.-U. (26,5 pour cent), il représente une augmentation importante par rapport aux besoins initiaux pour 2012.

### **3. Asie et Pacifique**

61. L'orientation stratégique globale pour l'Asie et le Pacifique adoptée en 2012 ne sera pas modifiée de façon substantielle en 2013. Les grandes lignes seront donc les suivantes : i) promotion de solutions durables pour les anciennes situations de réfugiés, tout en préservant l'espace d'asile et en tenant compte de la fatigue des communautés hôtes face aux demandes d'asile ; ii) l'appui aux Etats de la région afin de gérer les flux de migration mixtes moyennant des réponses soucieuses de protection, y compris par le biais du cadre de coopération régional dans le cadre des processus de Bali et d'Almaty, iii) l'harmonisation des approches et des pratiques, y compris l'adoption de meilleures pratiques dans le traitement des réfugiés urbains ; iv) le renforcement de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence dans le cadre interinstitutionnel.



62. Les plans d'opérations par pays et l'allocation de ressources sont guidés par les nouveaux développements et la réorientation de certaines opérations, en gardant à l'esprit les politiques en matière d'âge, de genre et de diversité ; de réfugiés urbains ; de recherche de solutions durables globales ; et les priorités stratégiques globales.

63. Par rapport au budget actuel de 2012 pour l'Asie et le Pacifique, le budget de 2013 a été légèrement révisé en hausse, passant de 522 millions de dollars E. U. à 526,4 millions de dollars E.-U. Les principaux écarts entre le budget révisé de 2013 et le budget actuel de 2012 sont expliqués ci-dessous.

64. Le budget révisé pour l'Asie du Sud-Ouest note une augmentation globale de 15,5 millions de dollars E.-U. (4,6 pour cent), essentiellement due au lancement de la stratégie des solutions régionales pluriannuelle pour les réfugiés afghans. Cette augmentation sera compensée par une diminution de l'opération en faveur des déplacés internes au Pakistan (20 millions de dollars E.-U., soit 33,2 pour cent), essentiellement due à la fin de l'assistance aux victimes des inondations.

65. Le budget révisé en Asie centrale accuse une diminution globale de 5,2 millions de dollars E.-U. (22,4 pour cent), traduisant essentiellement une diminution de l'intervention auprès des déplacés internes au Kirghizistan. Le budget révisé de l'Asie du Sud note une diminution globale de 7,7 millions de dollars (16,4 pour cent), également due à une réduction des engagements auprès des déplacés internes au Sri Lanka.

66. L'augmentation globale de 3,8 millions de dollars E.-U. (3,9 pour cent) du budget révisé pour l'Asie du Sud-Est traduit des augmentations dans plusieurs secteurs, comme le renforcement de la détermination du statut de réfugié et de la capacité de réinstallation, ainsi que des dispositions visant à gérer la situation des réfugiés urbains. Le HCR continuera de renforcer sa présence de protection au Myanmar, afin de préparer le retour éventuel de déplacés internes et d'organiser le rapatriement librement consenti des réfugiés en provenance des pays voisins. De même, l'opération aux Philippines est révisée en hausse en raison de l'extension de la couverture géographique de son engagement auprès des déplacés internes. Enfin, le renforcement de la capacité du Bureau régional en Thaïlande et la mise en œuvre d'un cadre de coopération régionale visant à préserver et renforcer l'espace de protection pour les réfugiés dans le cadre de mouvements migratoires mixtes restent une priorité, ce que traduit le budget révisé.

67. Le terme mis à certaines opérations aboutira à la fermeture des bureaux en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Cambodge à compter du 31 décembre 2012 (suivant la fermeture du bureau au Timor-Leste en 2011). La situation d'un nombre limité de personnes prises en charge sera suivie par les bureaux régionaux respectifs (Canberra et Bangkok).

#### **4. Europe**

68. Les priorités stratégiques pour la région Europe incluent : 1) la sauvegarde de l'espace d'asile dans le contexte migratoire, l'accès au territoire pour les personnes prises en charge, et des conditions d'accueil décentes pour les personnes ayant des besoins spéciaux ; 2) la création et le maintien de systèmes d'asile et de protection efficaces ; 3) la mise en œuvre de solutions durables pour les réfugiés et les déplacés internes ; 4) la prévention et la résolution des situations d'apatridie ; ainsi que 5) le renforcement des relations extérieures du HCR et la mobilisation d'un appui.

69. Le budget révisé proposé pour l'Europe en 2013 s'établit à 197 millions de dollars E.-U., soit une augmentation de 2,2 millions (1,1 pour cent) par rapport au budget actuel de 2012 de 194,8 millions de dollars E.-U. Le budget révisé en 2013 pour l'Europe du Sud, centrale, de l'Ouest et du Nord traduit une augmentation de 2,6 millions de

dollars E.-U. (4,8 pour cent) par rapport au budget actuel de 2012. Le budget révisé pour l'Europe de l'Est en 2013 laisse apparaître une augmentation relativement importante de 12,5 millions de dollars E.-U. (16,2 pour cent). Le budget révisé pour l'Europe du Sud-Est pour 2013 accuse une diminution importante de 12,9 millions de dollars E.-U. (20,3 pour cent) par rapport au budget actuel de 2012.

70. La Représentation régionale pour l'Europe centrale, située à Budapest, a prévu une rationalisation et une harmonisation importante de la présence du HCR en 2013. En vue de l'adhésion prochaine de la Roumanie et de la Bulgarie à la zone Schengen, et de son impact anticipé sur les frontières extérieures de l'Union européenne, la capacité de protection en Bulgarie et en Roumanie a été renforcée, alors que le Bureau en Slovaquie a été fermé. En outre, compte tenu de la situation de la Pologne - avec une frontière extérieure de l'Union européenne - et de ses relations avec Frontex, basée à Varsovie, le Bureau national actuel de Varsovie a été reclassé en qualité de Représentation internationale.

71. L'augmentation proposée de 2,3 millions de dollars pour l'Europe du Sud est essentiellement due à la consolidation de l'appui à la réforme de l'asile en Grèce initiée en 2010. Cela inclut la fourniture de conseils juridiques et techniques au nouveau Service de l'asile ; le maintien d'un appui aux comités chargés de l'arriéré des recours ; et le parti à tirer des améliorations apportées à la détention aux points d'entrées.

72. La diminution en Europe du Sud-Est (5,9 millions de dollars E.-U., soit 39,1 pour cent en Bosnie-Herzégovine, et 7 millions de dollars E.-U. soit 19,9 pour cent, en Serbie, y compris le Kosovo<sup>9</sup>) traduit une réduction graduelle de l'engagement opérationnel et une augmentation au niveau du suivi de la protection. Ce développement découle des efforts déployés par le HCR dans le cadre du Processus de Sarajevo pour appuyer quatre pays partenaires (Bosnie, Croatie, Monténégro et Serbie) afin de résoudre la question du déplacement posée par le conflit entre 1991 et 1995 et de trouver des solutions aux 74 000 personnes vulnérables anticipées. En conséquence, le HCR opérera une transition en 2013 depuis les activités d'abris vers l'action de suivi, veillant à ce que le programme couvre les besoins des bénéficiaires.

73. En Europe de l'Est, le budget révisé proposé pour 2013 concernant la plupart des opérations reste stable, à l'exception notable de l'opération en Turquie qui a été le théâtre d'une crise de réfugiés engendrée par la situation prévalant en République arabe syrienne. Le budget proposé pour la Turquie traduit une augmentation de 10,9 millions de dollars E.-U. (33,8 pour cent) par rapport au budget actuel de 2012. Outre le grand nombre de réfugiés syriens, la population urbaine de demandeurs d'asile et de réfugiés non syriens (essentiellement irakiens et afghans) devrait croître en partie en raison des troubles en République arabe syrienne. L'orientation stratégique et la mise en œuvre de la politique urbaine devraient rester inchangées et la Turquie continuer de relever les défis relatifs à la couverture intégrale des besoins d'une population urbaine en constante augmentation.

## 5. Les Amériques

74. En 2013, la région des Amériques se concentrera essentiellement sur les solutions, particulièrement pour éviter les situations de réfugiés prolongées dans les pays accueillant des Colombiens ; accroître sa capacité à faire face aux déplacements ; et inverser la tendance au rétrécissement de l'espace de protection dans certaines régions. Le plaidoyer en Amérique du Nord ciblera les progrès sur des questions nationales clés et l'appui aux priorités stratégiques globales du HCR. Les nouvelles priorités en vue du trentième

---

<sup>9</sup> S/RES/1244(1999)

anniversaire de la Déclaration de Carthagène en 2014 seront la protection des personnes relevant de la compétence du HCR dans les Caraïbes et l'engagement au niveau des déplacements causés par la criminalité transnationale organisée.

75. Le nombre de personnes relevant de la compétence du HCR dans les Amériques devrait s'accroître en 2013. Cela est essentiellement dû au nouveau déplacement intérieur en Colombie, aux nouveaux arrivants depuis la Colombie vers l'Équateur et éventuellement la République bolivarienne du Venezuela ainsi qu'aux déplacements en cours en raison de la violence des gangs en Amérique centrale et au Mexique.

76. Le budget actuel pour 2012 dans la région des Amériques s'élève à 101 millions de dollars E.-U. et le budget proposé révisé pour 2013 s'établit à 101,7 millions de dollars E.-U. Cette augmentation représente moins de 1 %, essentiellement en raison de l'adoption d'activités en faveur des apatrides dans des opérations couvertes par les représentations du HCR en Argentine, au Brésil et au Panama et d'une augmentation pour les Initiatives de solutions transitoires pour les déplacés internes en Colombie.

## **6. Programmes globaux**

77. Le HCR entreprend un éventail d'activités à vocation globale ou régionale. Elles sont conçues pour une exécution au niveau du terrain mais sont budgétées et gérées au Siège.

78. Au titre de ces Programmes globaux, le HCR continuera d'appuyer le terrain dans de nombreux secteurs prioritaires, tant au plan opérationnel que par le biais de l'élaboration de la politique générale. Les Programmes globaux couvrent les activités liées à la promotion du droit des réfugiés et du plaidoyer ; la protection et l'assistance aux enfants réfugiés ; l'eau, la santé, l'assainissement et la prévention de l'anémie ; l'égalité homme-femme et la prévention de la violence sexuelle et sexiste ; l'enregistrement des réfugiés ; l'information ; la collecte de fonds ; les projets de réinstallation ; et la recherche, l'évaluation et l'établissement de papiers.

79. Le budget pour les programmes globaux au titre du budget initial de 2012 s'élevait à 151,6 millions de dollars E.-U. et s'établit aujourd'hui à 180,7 millions de dollars E.-U., alors que la proposition révisée pour 2013 s'élève à 188,8 millions de dollars E.-U. Ces augmentations font suite au renforcement de la capacité de collecte de fonds dans le secteur privé ; à l'augmentation des activités d'information et d'appui aux médias, à l'augmentation de l'appui au programme sur le terrain ; et à l'augmentation de l'appui à la sécurité sur le terrain. Les détails des fonds requis au titre des Programmes globaux dans les estimations révisées pour 2013, assortis des chiffres comparatifs pour 2011 et 2012, figurent au tableau 2 (annexe 1).

## **Partie III Appui au Programme**

### **A. Introduction**

80. Le tableau 8 (annexe I) indique la répartition des postes par catégorie pour la période 2011-2013. Sur un total de 2013 postes requis, 28 % sont des postes d'appui au programme (AP) et 5,8 % sont des postes de gestion et administration (GA). La ventilation des postes AP sur le terrain est fournie au tableau 9. La ventilation des postes GA au Siège est présentée dans le même tableau et les postes financés par le Budget ordinaire des Nations Unies apparaissent dans le tableau 10.

## **B. « Appui au programme » et « Gestion et administration »**

### **1. Généralités**

81. Le Tableau 1.2 donne un aperçu financier des estimations budgétaires proposées pour l'appui au programme et la gestion et administration au Siège, des détails complémentaires apparaissant dans le Tableau 3.

82. Le budget actuel d'appui au programme de 2012 au Siège laisse apparaître une augmentation de 2,3 millions de dollars E.-U. par rapport au budget initial de 2012 alors que le budget révisé proposé pour 2013 accuse une diminution de 2,2 millions de dollars E.-U. par rapport au budget actuel de 2012. Le budget actuel de gestion et administration pour 2012 au Siège laisse apparaître une augmentation d'environ 3,2 millions de dollars E.-U. par rapport au budget initial de 2012, et le budget révisé proposé pour 2013 accuse une augmentation de 2,3 millions de dollars E.-U. par rapport au budget actuel de 2012.

83. Le Tableau 9 montre la ventilation des postes d'appui (AP/GA) par unité organique pour 2011-2013. Les secteurs d'appui fondamentaux ont été renforcés pour la fin de 2012 et pour 2013. Ils incluent les finances et l'administration (conformément aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes); la collecte de fonds, et l'appui technique aux opérations de terrain pour la santé, l'éducation et la réponse et la prévention à la violence sexuelle et sexiste.

### **2. Initiatives clés**

84. Les initiatives clés prévues pour 2013 et budgétisées dans le cadre des Programmes globaux et du Siège sont mises en exergue ci-après, par thème.

#### **Protection internationale**

85. L'Initiative de capacités en matière de protection a été lancée en 2011 par le biais d'une série de mesures au niveau de la dotation en personnel, de l'apprentissage et des partenariats. En 2012 et 2013, la deuxième phase liera la création de postes à la mise en œuvre d'initiatives de gestion de la protection dans les secteurs de la violence sexuelle et sexiste, de l'éducation des réfugiés, de la prévention et de la réponse à l'apatridie et de la détermination du statut de réfugié.

86. La *Stratégie d'éducation (2012-2016)* est une composante clé du mandat de protection et de recherche de solutions durables du HCR. Elle se propose de conclure des accords globaux avec des organisations qui disposent des aptitudes techniques pour appuyer les programmes dans les pays et accroître la capacité des partenaires locaux. En 2012, 13 pays prioritaires ont reçu un appui. Leur nombre s'accroîtra graduellement jusqu'à 30 opérations en 2013.

87. Le Cadre pour la protection des enfants a été lancé au cours de la cinquante-quatrième réunion du Comité permanent et la mise en œuvre démarrera dans des opérations sélectionnées en 2012 et 2013. Le cadre pour la protection des enfants est un appel renouvelé à l'action conjointe des Etats, du HCR et des partenaires. Il représente un déplacement de la politique générale vers une approche systématique en matière de protection infantile. La sélection a porté sur 11 pays pour la mise en œuvre initiale, ce qui représente tout un éventail de contextes urbains et de camps.

88. Faisant fond des dialogues de 2011 avec les femmes et les filles, le HCR commencera en 2012 et 2013 la mise en œuvre d'une Action contre la violence sexuelle et sexiste : une stratégie actualisée. En 2012, 15 pays élaboreront des stratégies par pays en matière de violence sexuelle et sexiste, et 10 pays supplémentaires suivront en 2013.

89. Suite à l'Événement intergouvernemental au niveau ministériel de 2011, le HCR a recensé une augmentation marquée des adhésions ainsi que des engagements en la matière à la *Convention de 1954 relative au statut des apatrides* et à la *Convention de 1961 sur les cas d'apatridie*. En 2012 et 2013, le HCR lance une série de guides en matière de doctrine, y compris des stages de formation dans certaines régions afin de renforcer les compétences et les connaissances du personnel et de ses partenaires pour qu'ils puissent mieux répondre à la problématique de l'apatridie.

#### **Autosuffisance et solutions durables**

90. Faisant fond de l'application antérieure des principes directeurs opérationnels en matière de programmation et de micro-financement des moyens d'existence et d'un programme de formation en la matière, une nouvelle stratégie élaborera la marche à suivre pour accroître l'autosuffisance des réfugiés et des autres populations prises en charge. Le HCR appuiera la mise en œuvre de la décision du Comité de la Politique générale du Secrétaire général sur les solutions durables qui fournit un cadre aux institutions des Nations Unies ainsi qu'à la Banque mondiale pour travailler à des stratégies sectorielles en matière de solutions pour les déplacés internes et les réfugiés rentrant dans leurs régions d'origine.

#### **Réfugiés en milieu urbain**

91. La mise en œuvre de la politique du HCR sur la protection des réfugiés et les solutions en milieu urbain sera renforcée moyennant des manuels concernant les moyens d'existence, la santé publique et l'éducation ; un programme de télé-enseignement urbain ; et une formation sur site. Des orientations sur les interventions sous forme de pièces de caisse favoriseront leur utilisation en milieu urbain en tant qu'approche transversale, y compris pour la protection, la sécurité alimentaire, l'autosuffisance et les activités d'abri.

#### **Gestion et appui au programme**

92. La nouvelle stratégie d'abris pour 2012-2013 inclut l'accent sur le renforcement de la capacité et du réseau des experts en matière de planification physique et d'abris ; des solutions novatrices, rentables, légères et pratiques ; un appui ciblé sur 18 pays, y compris l'Éthiopie, le Kenya, l'Iraq, le Soudan, le Soudan du Sud et la République arabe syrienne.

93. Suite à l'exécution des plans stratégiques quinquennaux de 2008-2012 pour la santé publique, le VIH/sida, le paludisme, la nutrition, la santé de la reproduction et l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH), des plans actualisés (2013-2017) faciliteront la programmation fondée sur des preuves, les compétences techniques dans les opérations par pays et la réponse d'urgence.

#### **Gestion basée sur les résultats**

94. Le HCR encouragera la gestion basée sur les résultats en renforçant la mise en œuvre des guides et instruments dans les opérations par pays et en améliorant l'analyse régulière de la performance, y compris eu égard aux priorités stratégiques globales.

#### **Gestion financière**

95. Le HCR a élaboré une stratégie visant à améliorer la capacité de gestion financière, y compris la création de nouveaux postes de contrôle financier et de projets, une création de capacités en matière d'administrateurs des finances, une meilleure communication des politiques et instructions financières ainsi qu'un meilleur appui du Siège au terrain. La mise

en œuvre d'une gestion de la performance en matière de partenariats nécessitera un renforcement en 2013, y compris la mise en œuvre d'un nouveau cadre de gestion basé sur les risques.

#### **Mise en œuvre des normes IPSAS**

96. Le HCR a intégralement adopté les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) en 2012, afin de publier des états financiers conformes aux normes IPSAS à compter du 31 décembre 2012. Un plan de transition détaillé a été achevé, incluant des calendriers pour les redressements de solde d'ouverture et les documents d'appui à l'audit. Afin de contrôler de façon adéquate la mise en œuvre de projets, y compris les risques organisationnels et opérationnels, un registre des risques a été élaboré et est contrôlé. Des indicateurs opérationnels et de contrôle sont suivis pour veiller à ce que les changements nécessaires soient adéquatement apportés. Une formation en matière de normes IPSAS et de gestion du changement se poursuivra en 2013.

#### **Gestion des ressources humaines**

97. Un examen de la gestion des ressources humaines en 2012 a abouti à la décision de mettre en œuvre une restructuration de la division afin 1) de devenir plus orientée vers le service (relation de type personnel/client) et 2) d'améliorer le processus des affectations. Une clarification et une simplification du processus d'affectations touchera probablement la répartition des responsabilités entre Genève et Budapest au cours de 2013 bien que la structure des effectifs reste essentiellement conforme aux prévisions.

98. Le nouveau Service de planification et de politiques en matière de ressources humaines fusionne les fonctions relatives à la politique générale et au classement des postes. Ce service supervisera les tendances au niveau des besoins en dotation en personnel pour devenir un moteur de la planification des ressources humaines. En outre, une Unité des effectifs associés a été créée et assumera les responsabilités additionnelles consistant à exécuter le nouveau programme concernant le niveau d'entrée des humanitaires et l'appui à une capacité ciblée dans des secteurs fonctionnels clés tels que décidés par le Haut Commissaire.

#### **Relations extérieures et collecte de fonds**

99. La Division des relations extérieures entre en contact avec les gouvernements, les ONG et les partenaires de la société civile, les médias et le grand public concernant les besoins et les solutions pour les réfugiés et les autres populations relevant de la compétence du Haut Commissariat. En attendant l'adoption d'une stratégie numérique révisée, le HCR mobilise l'appui public 1) en lançant des campagnes de plaidoyers et médiatiques pour se montrer compétitif dans la recherche de fonds, et 2) en publiant des histoires bouleversantes d'authenticité concernant des réfugiés par le biais des médias, de nouvelles et de courts métrages. Des activités pilotes seront également conduites pour diffuser certains des matériaux d'archive avec le grand public via internet.

100. La stratégie de mobilisation des ressources prévoit 1) de renforcer l'appui des donateurs traditionnels, 2) d'élargir la base des donateurs, 3) d'identifier de nouvelles sources de financement, particulièrement les fonds pour le développement et la transition, 4) d'accroître les contributions des Fonds et Réserves des Nations Unies, et 5) de cibler le financement par le secteur privé. Le HCR maintient ses partenariats avec les sources de financement du développement pour des opérations clés en matière de solutions et analysera les possibilités de financement offertes par les banques de développement et d'autres sources publiques et privées. Les priorités au niveau de la stratégie de collecte de fonds auprès du secteur privé consisteront à élaborer des portefeuilles thématiques afin d'accroître les revenus non-affectés provenant de personnes privées dans les grands pays comptant des donateurs privés, et de rechercher des fonds auprès d'entreprises, de

fondations et de personnalités. En 2013, plus de 800 000 personnes privées dans le monde offriront des contributions au HCR par le biais de ses délégations et des associations nationales aux Etats-Unis d'Amérique, au Japon, en Allemagne, en Australie et en Espagne.

### **Informatiques et télécommunications**

101. La principale priorité en matière d'informatique et de télécommunications sera la mise en œuvre du programme « Connect and collaborate ». Ce programme représente un investissement dans l'infrastructure de technologies de l'information et des communications, qui est obsolète, insuffisamment dotée en personnel et incapable de répondre aux exigences de l'Organisation à long terme. La migration de « Novell et GroupWise » à « Microsoft et Exchange Server » sera effectuée au plan mondial. L'installation de Windows 7 et la mise en œuvre de solutions « SharePoint » seront également des priorités en 2013. Le renouvellement des serveurs et l'achat de nouveaux équipements pour les deux centres de données et le recablage du bâtiment principal au Siège seront achevés.

### **Situations d'urgence, sécurité et approvisionnement**

102. Depuis 2011, le HCR a considérablement renforcé sa capacité de réponse d'urgence pour pouvoir intervenir, dans un délai de 72 heures, dans des crises touchant 600 000 personnes relevant de sa compétence. En 2013, le HCR passera en revue et actualisera le fichier des responsables de situations d'urgence ainsi que la formation connexe pour se doter d'une capacité de direction des crises. Il renforcera également sa capacité technique interne ainsi que les dispositifs standby pour les experts techniques. Un nouveau manuel des situations d'urgence sera achevé et publié en 2013.

103. Le déploiement de conseillers pour la sécurité sur le terrain au cours de situations d'urgence et dans d'autres opérations à haut risque fournit une orientation actualisée et fiable sur la sécurité et la sûreté, tant en prévention qu'en réponse aux incidents. En août 2012, la Section de la sécurité sur le terrain avait déjà déployé 45 missions supplémentaires et ce rythme devrait pouvoir être maintenu pour le reste de l'année, ainsi qu'en 2013.

104. Le Plan stratégique de gestion des approvisionnements pour 2012-2014 a été révisé pour se concentrer sur les trois principaux piliers comme suit :

- Fiabilité de l'exécution : planification globale, consolidation des besoins en matière d'achats, réalisation des objectifs en matière de livraison et examen du réseau d'entrepôts.
- Amélioration de la réponse d'urgence : gestion globale des stocks et des entrepôts ; planification pour imprévu sur les points chauds ; systématisation de la réponse du Service de gestion des approvisionnements aux situations d'urgence sous la forme d'un nécessaire.
- Stratégie de ressources humaines : professionnalisation des effectifs en matière d'approvisionnement par le biais d'exigences clairement spécifiées en matière de compétences et d'un meilleur recrutement du personnel et de la formation du personnel existant.

105. Parmi les principales réalisations prévues en 2013, il convient de citer l'établissement d'un système de gestion du parc afin de renouveler le parc de véhicules en garantissant l'évacuation adéquate des actifs ; la création d'une unité chargée des opérations aériennes afin d'améliorer les ponts aériens ; et la systématisation de la gestion des actifs en matières de générateurs.

**Comité d'audit et de contrôle indépendant**

106. Le Comité d'audit et de contrôle indépendant qui vient juste d'être établi a pour but d'aider le Haut Commissaire et le Comité exécutif dans l'exercice de leurs responsabilités de contrôle. Le Comité s'est réuni pour la première fois en juin 2012 et entamera son programme de travail complet, y compris quatre réunions en 2013.

**Gestion des risques d'entreprises**

107. En 2012, le HCR s'est efforcé d'harmoniser la gestion basée sur les résultats et le processus décisionnel en matière d'allocation de ressources par le biais de systèmes et d'instruments de gestion des risques d'entreprise. Au cours des derniers mois de 2012, un registre des risques d'entreprise, un cadre, une méthodologie, des matériaux d'orientation ainsi qu'une stratégie d'apprentissage seront mis au point. Cela devrait permettre l'établissement d'une méthodologie et d'un cadre pour les dix principales opérations et les divisions les plus importantes du Siège en 2013.



## Annexe I

[Versions anglaise et française uniquement]

### Tableaux

- 1.1 Récapitulatif budgétaire global : Dépenses 2011, budgets 2012 – 2013 par région, Programmes globaux et Siège
- 1.2 Récapitulatif budgétaire global : Dépenses 2011, Budget initial et actuel 2012 et Budgets initial et révisé 2013 par Programmes, Appui au programme, Gestion et administration
2. Programmes globaux : Dépenses 2011 et budgets 2012-2013
3. Siège : Dépenses 2011 et budgets 2012-2013
4. Budgets actuel 2012 et révisé 2013 par région/opération, Siège et pilier
5. Budgets révisés 2013 pour le terrain par catégorie de personnes relevant de la compétence du HCR et par entité
6. Budgets supplémentaires 2012
7. Récapitulatif global des postes : Niveaux de postes 2011-2013 par classe de poste, région et Siège
8. Récapitulatif global des postes : Niveaux de postes 2011-2013 par « Programmes », « Appui au programme », « Gestion et administration » et par région et Siège
9. Postes 2011-2013 : Ventilation entre « Programmes », « Appui au programme », « Gestion et administration », par région, Siège et classe de poste
10. Postes pour 2013 financés au titre de l'allocation du Budget ordinaire des Nations Unies

## (1.1) Récapitulatif budgétaire global : Dépenses 2011, budgets 2012 – 2013 par région, Programmes globaux et Siège

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Régions	2011		2012				2013			
	Dépenses		Budget initial		Budget actuel		Budget initial		Budget révisé	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Afrique	857 742,2	39,3%	1 636 335,8	45,6%	1 955 327,4	48,2%	1 516 780,0	44,4%	1 817 471,0	46,3%
Afrique de l'Ouest	109 758,3	5,0%	168 770,0	4,7%	282 727,8	7,0%	156 290,3	4,6%	283 412,2	7,2%
Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique	527 932,5	24,2%	996 950,2	27,8%	1 198 535,8	29,6%	958 323,6	28,0%	1 128 486,0	28,8%
Afrique centrale et Grands Lacs	173 348,1	7,9%	381 626,4	10,6%	383 669,1	9,5%	313 261,9	9,2%	322 646,0	8,2%
Afrique australe	46 703,3	2,1%	88 989,2	2,5%	90 394,7	2,2%	88 904,2	2,6%	82 926,8	2,1%
Moyen-Orient et Afrique du Nord	362 415,1	16,6%	565 519,1	15,7%	709 343,1	17,5%	480 810,6	14,1%	593 046,7	15,1%
Asie et Pacifique	385 991,5	17,7%	502 010,6	14,0%	522 131,1	12,9%	538 466,4	15,8%	526 370,7	13,4%
Europe	128 221,1	5,9%	181 527,7	5,1%	194 769,8	4,8%	166 843,7	4,9%	196 998,6	5,0%
Amériques	57 448,8	2,6%	95 526,7	2,7%	101 031,7	2,5%	98 188,7	2,9%	101 661,4	2,6%
<b>Total terrain (Programmes et Appui au programme)</b>	<b>1 791 818,7</b>	<b>82,2%</b>	<b>2 980 919,9</b>	<b>83,0%</b>	<b>3 482 603,1</b>	<b>85,9%</b>	<b>2 801 089,4</b>	<b>81,9%</b>	<b>3 235 548,4</b>	<b>82,5%</b>
Programmes globaux	180 456,5	8,3%	151 652,1	4,2%	180 684,1	4,5%	168 300,1	4,9%	188 849,0	4,8%
Siège	199 234,6	9,1%	177 763,7	5,0%	184 168,6	4,5%	176 490,7	5,2%	184 293,7	4,7%
<b>Total Activités programmées</b>	<b>2 171 509,8</b>	<b>99,6%</b>	<b>3 310 335,7</b>	<b>92,2%</b>	<b>3 847 455,8</b>	<b>94,9%</b>	<b>3 145 880,2</b>	<b>92,0%</b>	<b>3 608 691,1</b>	<b>92,0%</b>
Réserve des opérations	-	0,0%	248 848,8	6,9%	173 309,2	4,3%	240 711,8	7,0%	283 547,5	7,2%
<b>Total Activités programmées et Réserve des opérations</b>	<b>2 171 509,8</b>	<b>99,6%</b>	<b>3 559 184,5</b>	<b>99,1%</b>	<b>4 020 765,0</b>	<b>99,2%</b>	<b>3 386 592,0</b>	<b>99,1%</b>	<b>3 892 238,6</b>	<b>99,2%</b>
Réserve relative aux "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat"	-	0,0%	20 000,0	0,6%	19 795,4	0,5%	20 000,0	0,6%	20 000,0	0,5%
Administrateurs auxiliaires	9 589,9	0,4%	12 000,0	0,3%	12 000,0	0,3%	12 000,0	0,4%	12 000,0	0,3%
<b>Total</b>	<b>2 181 099,7</b>	<b>100%</b>	<b>3 591 184,5</b>	<b>100%</b>	<b>4 052 560,4</b>	<b>100%</b>	<b>3 418 592,0</b>	<b>100%</b>	<b>3 924 238,6</b>	<b>100%</b>

(1.2) Récapitulatif budgétaire global : Dépenses 2011, Budget initial et actuel 2012 et Budgets initial et révisé 2013 par Programmes, Appui au programme, Gestion et administration

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

	2011		2012				2013			
	Dépenses		Budget initial		Budget actuel		Budget initial		Budget révisé	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Programmes</b>										
Terrain	1 673 769,4	76,7%	2 839 700,1	79,1%	3 333 320,8	82,3%	2 670 346,2	78,1%	3 069 554,8	78,2%
Programmes globaux	95 352,6	4,4%	67 814,6	1,9%	89 881,7	2,2%	78 231,6	2,3%	96 124,5	2,4%
<b>Total Programmes</b>	<b>1 769 122,0</b>	<b>81,1%</b>	<b>2 907 514,7</b>	<b>81,0%</b>	<b>3 423 202,5</b>	<b>84,5%</b>	<b>2 748 577,8</b>	<b>80,4%</b>	<b>3 165 679,3</b>	<b>80,7%</b>
<b>Appui au Programme</b>										
Terrain	118 049,3	5,4%	141 219,8	3,9%	149 282,3	3,7%	130 743,2	3,8%	165 993,6	4,2%
Programmes globaux	85 103,9	3,9%	83 837,5	2,3%	90 802,4	2,2%	90 068,5	2,6%	92 724,5	2,4%
Siège : Bureaux et Secteurs géographiques	32 371,5	1,5%	29 743,8	0,8%	30 893,8	0,8%	29 882,8	0,9%	31 066,2	0,8%
Siège : Divisions d'appui/Services	42 730,2	2,0%	34 372,0	1,0%	36 437,9	0,9%	34 655,1	1,0%	34 084,3	0,9%
<b>Total Appui au Programme</b>	<b>278 254,9</b>	<b>12,8%</b>	<b>289 173,1</b>	<b>8,1%</b>	<b>307 416,4</b>	<b>7,6%</b>	<b>285 349,6</b>	<b>8,3%</b>	<b>323 868,6</b>	<b>8,3%</b>
<b>Gestion et administration</b>										
Siège : Budget annuel	80 074,3	3,7%	70 890,3	2,0%	69 860,6	1,7%	69 195,2	2,0%	70 612,4	1,8%
Siège : Budget ordinaire des Nations Unies	44 058,6	2,0%	42 757,6	1,2%	46 976,3	1,2%	42 757,6	1,3%	48 530,8	1,2%
<b>Total Gestion et Administration</b>	<b>124 132,9</b>	<b>5,7%</b>	<b>113 647,9</b>	<b>3,2%</b>	<b>116 836,9</b>	<b>2,9%</b>	<b>111 952,8</b>	<b>3,3%</b>	<b>119 143,2</b>	<b>3,0%</b>
<b>Total Activités programmées</b>	<b>2 171 509,8</b>	<b>99,6%</b>	<b>3 310 335,7</b>	<b>92,2%</b>	<b>3 847 455,8</b>	<b>94,9%</b>	<b>3 145 880,2</b>	<b>92,0%</b>	<b>3 608 691,1</b>	<b>92,0%</b>
Réserve des opérations	-	0,0%	248 848,8	6,9%	173 309,2	4,3%	240 711,8	7,0%	283 547,5	7,2%
<b>Total Activités programmées et Réserve des opérations</b>	<b>2 171 509,8</b>	<b>99,6%</b>	<b>3 559 184,5</b>	<b>99,1%</b>	<b>4 020 765,0</b>	<b>99,2%</b>	<b>3 386 592,0</b>	<b>99,1%</b>	<b>3 892 238,6</b>	<b>99,2%</b>
Réserve relative aux "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat"	-	0,0%	20 000,0	0,6%	19 795,4	0,5%	20 000,0	0,6%	20 000,0	0,5%
Administrateurs auxiliaires	9 589,9	0,4%	12 000,0	0,3%	12 000,0	0,3%	12 000,0	0,4%	12 000,0	0,3%
<b>Total</b>	<b>2 181 099,7</b>	<b>100%</b>	<b>3 591 184,5</b>	<b>100%</b>	<b>4 052 560,4</b>	<b>100%</b>	<b>3 418 592,0</b>	<b>100%</b>	<b>3 924 238,6</b>	<b>100%</b>

(2) Programmes globaux : Dépenses 2011 et budgets 2012-2013

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Activités	2011	2012		2013	
	Dépenses	Budget initial	Budget actuel	Budget initial	Budget révisé
<b>Programmes</b>					
Solutions durables	1 599,9	901,7	644,6	901,7	924,0
Projets dans le domaine de l'éducation	5 065,4	5 789,8	6 789,8	5 789,8	5 700,0
Projets liés à une situation d'urgence	7 403,6	3 609,0	3 609,0	3 595,0	2 964,9
Projets dans le domaine de l'environnement	661,4	447,1	447,1	447,1	425,0
Modules globaux	670,1	898,4	895,9	898,4	667,9
Projets liés à la santé (VIH/sida, anémie, eau et assainissement)	5 071,6	3 361,0	4 982,0	3 361,0	3 977,0
Promotion du droit des réfugiés et du plaidoyer	178,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Protection - projets en la matière	9 666,2	4 058,9	5 852,6	3 746,9	4 137,9
Information et projets liés aux médias	47 943,3	37 325,1	52 188,0	47 668,1	66 235,7
Femmes, enfants et adolescents réfugiés	778,4	442,0	1 024,5	442,0	426,8
Enregistrement, gestion des données et des connaissances	3 667,0	3 392,1	3 791,6	3 392,1	3 095,4
Recherche, évaluation et documentation	376,7	316,5	353,5	316,5	342,9
Réinstallation	7 107,4	4 572,0	6 572,0	4 572,0	4 472,1
Projets liés aux abris	319,0	500,0	500,0	500,0	500,0
Projets liés à la formation	1 512,2	1 695,1	1 725,1	1 695,1	1 644,2
Divers	3 331,9	506,0	506,0	906,0	610,7
<b>Total Programmes</b>	<b>95 352,6</b>	<b>67 814,6</b>	<b>89 881,7</b>	<b>78 231,6</b>	<b>96 124,5</b>
<b>Appui au programme</b>					
<i>Direction exécutive et gestion</i>					
- Service de la structuration et de l'organisation opérationnelles	0,0	0,0	425,6	0,0	282,0
<i>Division des relations extérieures</i>					
- Collecte de fonds du secteur privé - activités et fonds d'investissement	2 863,2	5 081,9	6 518,8	5 360,8	9 845,6
<i>Division des systèmes d'information et des télécommunications</i>					
- Technologie de l'information et télécommunications - Appui au terrain	23 627,2	28 643,2	32 751,4	34 544,3	30 905,3
<i>Division de l'appui et de la gestion des programmes</i>					
- Modules globaux - Appui au terrain	157,1	217,3	217,3	177,1	188,0
- Appui technique au terrain	4 307,6	4 569,6	5 153,2	4 609,9	5 038,4
<i>Division des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement</i>					
- Section de gestion de la capacité de réponse d'urgence	4 065,6	5 436,2	4 471,5	4 694,7	4 496,0
- Section de la sécurité sur le terrain - Appui à la sécurité sur le terrain	9 970,7	8 513,3	8 427,4	8 513,3	10 386,7
- Gestion de l'approvisionnement - Appui et renforcement sur le terrain	3 410,7	4 421,4	5 130,8	5 162,9	5 365,4
<i>Division de la gestion des ressources humaines</i>					
- Indemnités de logement (global)			625,0		275,9
- Coûts spéciaux relatifs au personnel (y compris cessation de service)	28 929,7	18 000,0	17 891,5	18 000,0	17 993,3
- Formation du personnel du HCR	7 772,0	8 954,6	9 067,3	9 005,6	7 947,8
<i>Centre de services globaux</i>					
- Gestion des risques d'entreprise	0,0	0,0	122,5	0,0	0,0
<b>Total Appui au programme</b>	<b>85 103,9</b>	<b>83 837,5</b>	<b>90 802,4</b>	<b>90 068,5</b>	<b>92 724,5</b>
<b>Total</b>	<b>180 456,5</b>	<b>151 652,0</b>	<b>180 684,1</b>	<b>168 300,1</b>	<b>188 849,0</b>

## (3) Siège : Dépenses 2011 et budgets 2012-2013

Divisions / Départements	(en milliers de dollars des Etats-Unis)				
	2011	2012		2013	
	Dépenses	Budget initial	Budget actuel	Budget initial	Budget révisé
<b>Direction exécutive et gestion</b>					
Bureau exécutif	5 260,2	4 459,9	4 522,2	4 459,9	4 545,5
Bureau de New-York	3 770,0	3 156,1	3 275,3	3 156,1	3 167,3
Bureau de l'Inspecteur général	5 778,0	4 412,6	4 412,6	4 412,6	4 481,7
Service des affaires juridiques	3 212,0	3 234,3	3 262,7	3 234,3	2 647,4
Bureau de l'Ombudsman	692,2	506,3	506,3	503,5	515,5
Bureau de la déontologie	1 106,2	781,6	781,6	781,6	794,0
Service d'élaboration de la politique générale et de l'évaluation	1 742,4	1 574,5	1 571,5	1 574,5	1 598,2
Service de la structuration et de l'administration organisationnelles	1 199,5	1 043,1	1 213,8	1 043,1	1 228,6
<b>Total Direction exécutive et gestion</b>	<b>22 760,6</b>	<b>19 168,6</b>	<b>19 546,1</b>	<b>19 165,7</b>	<b>18 978,2</b>
<b>Division des relations extérieures (DER)</b>					
Bureau du Directeur	1 646,9	1 424,0	1 659,2	2 001,8	1 582,3
Sections et services spécialisés	22 035,4	20 159,4	21 190,6	19 743,1	21 848,4
<b>Total DER</b>	<b>23 682,3</b>	<b>21 583,4</b>	<b>22 849,8</b>	<b>21 744,8</b>	<b>23 430,7</b>
<b>Division de la protection internationale (DIP)</b>					
Bureau du Directeur	1 266,7	1 283,2	1 223,2	1 283,2	1 189,2
Sections et services spécialisés	11 970,3	11 851,1	12 361,5	11 851,1	12 274,1
<b>Total DIP</b>	<b>13 237,0</b>	<b>13 134,3</b>	<b>13 584,8</b>	<b>13 134,3</b>	<b>13 463,4</b>
<b>Département des opérations</b>					
<i>Division de l'appui et de la gestion des programmes (DPSM)</i>					
Bureau du Directeur	2 332,6	2 332,0	2 162,1	2 332,0	1 971,5
Sections et services spécialisés	7 149,6	6 383,5	6 870,4	6 383,5	6 332,9
<b>Total DPSM</b>	<b>9 482,2</b>	<b>8 715,5</b>	<b>9 032,5</b>	<b>8 715,5</b>	<b>8 304,5</b>
<i>Division des urgences, de la sécurité et l'approvisionnement (DESS)</i>					
Bureau du Directeur	1 459,5	1 265,6	1 304,0	1 265,6	1 309,6
Sections et services spécialisés	618,9	388,1	220,0	388,1	0,0
<b>Total DESS</b>	<b>2 078,3</b>	<b>1 653,7</b>	<b>1 524,0</b>	<b>1 653,7</b>	<b>1 309,6</b>
<i>Bureaux régionaux</i>					
Bureau pour l'Afrique	11 833,2	10 534,5	10 926,6	10 534,5	11 134,8
Bureau pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord	5 686,6	5 386,5	5 704,1	5 386,5	5 490,7
Bureau pour l'Asie et le Pacifique	5 484,5	5 202,1	5 302,1	5 354,4	5 284,4
Bureau pour l'Europe (y compris Bruxelles et Genève)	7 143,8	6 306,4	6 651,8	6 293,2	6 803,2
Bureau pour les Amériques	2 223,4	2 314,2	2 309,2	2 314,2	2 353,1
<b>Total Bureaux régionaux</b>	<b>32 371,5</b>	<b>29 743,8</b>	<b>30 893,8</b>	<b>29 882,9</b>	<b>31 066,2</b>
<b>Total Département des opérations</b>	<b>43 932,0</b>	<b>40 113,0</b>	<b>41 450,3</b>	<b>40 252,1</b>	<b>40 680,3</b>
<b>Division systèmes d'information et des télécommunications (DIST)</b>					
Bureau du Directeur et coûts fixes de technologie de l'information	2 498,6	3 037,5	3 722,5	3 037,5	3 143,8
Sections et services spécialisés	18 570,0	9 408,7	9 527,3	8 008,8	9 907,0
<b>Total DIST</b>	<b>21 068,6</b>	<b>12 446,3</b>	<b>13 249,8</b>	<b>11 046,3</b>	<b>13 050,8</b>
<b>Division de la gestion des ressources humaines (DHRM)</b>					
Bureau du Directeur	3 883,4	3 122,2	3 038,2	2 942,2	2 443,7
Sections et services spécialisés	13 648,7	12 851,0	13 612,9	12 935,0	13 467,3
<b>Total DHRM</b>	<b>17 532,1</b>	<b>15 973,2</b>	<b>16 651,0</b>	<b>15 877,2</b>	<b>15 911,0</b>
<b>Division de la gestion administrative et financière (DFAM)</b>					
Bureau du Contrôleur et du Directeur	3 498,6	3 759,3	3 724,5	4 540,5	4 163,2
Sections et services spécialisés	25 833,6	26 388,2	26 687,5	26 785,9	28 294,1
<b>Total DFAM</b>	<b>29 332,3</b>	<b>30 147,5</b>	<b>30 412,0</b>	<b>31 326,5</b>	<b>32 457,3</b>
<b>Centre de services globaux (situé à Budapest)</b>					
Unité de gestion	2 606,5	939,4	939,4	939,4	942,8
Sections et services spécialisés	24 218,3	23 750,0	24 977,3	22 496,4	24 820,0
<b>Total Centre de services globaux</b>	<b>26 824,8</b>	<b>24 689,5</b>	<b>25 916,7</b>	<b>23 435,8</b>	<b>25 762,9</b>
Conseil du personnel	864,9	508,0	508,0	508,0	559,2
<b>Total</b>	<b>199 234,6</b>	<b>177 763,7</b>	<b>184 168,6</b>	<b>176 490,7</b>	<b>184 293,7</b>

## (4) Budgets actuel 2012 et révisé 2013 par région/opération, Siège et pilier

(en millions de dollars des Etats-Unis)

Régions/Opérations	Pilier 1		Pilier 2		Pilier 3		Pilier 4		Total	
	Programme global pour les réfugiés		Programme global pour les apatrides		Projets globaux pour la réintégration		Projets globaux pour les déplacés			
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
<b>Afrique de l'Ouest</b>										
Côte d'Ivoire	9,6	20,0	3,7	1,8	5,0	4,6	13,0	1,3	31,3	27,7
Ghana	10,9	11,8	-	-	1,3	0,3	-	-	12,2	12,1
Guinée	5,2	4,1	-	-	1,4	1,4	-	-	6,6	5,5
Libéria	50,7	42,5	-	-	8,9	-	-	-	59,6	42,5
Bureau régional au Sénégal	161,9	190,1	0,7	0,6	2,3	0,2	8,1	4,7	173,0	195,6
<b>Total Afrique de l'Ouest</b>	<b>238,3</b>	<b>268,5</b>	<b>4,4</b>	<b>2,4</b>	<b>18,9</b>	<b>6,5</b>	<b>21,1</b>	<b>6,0</b>	<b>282,7</b>	<b>283,4</b>
<b>Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique</b>										
Tchad	159,5	158,9	-	-	-	-	17,6	12,8	177,1	171,7
Djibouti	26,9	26,2	-	-	-	-	-	-	26,9	26,2
Erythrée	7,1	5,6	-	-	-	-	-	-	7,1	5,6
Ethiopie	218,1	192,7	0,4	0,1	-	-	0,1	-	218,6	192,8
Représentation du HCR en Ethiopie auprès de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique	1,5	1,5	-	-	-	-	-	-	1,5	1,5
Kenya	235,5	251,4	0,3	0,1	-	-	0,4	0,1	236,2	251,6
Plateforme d'appui régionale au Kenya	9,7	10,3	-	-	-	-	-	-	9,7	10,3
Somalie	9,5	9,0	-	-	-	-	39,1	46,3	48,6	55,3
Soudan	76,6	70,7	5,9	3,9	-	-	51,4	42,2	133,9	116,8
Soudan du Sud	202,4	168,5	3,0	9,3	3,4	10,5	56,5	30,8	265,3	219,1
Ouganda	68,4	59,9	0,1	0,1	-	11,5	0,1	-	68,6	71,5
Activités régionales	5,0	5,2	-	0,9	-	-	-	-	5,0	6,1
<b>Total Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique</b>	<b>1 020,2</b>	<b>959,9</b>	<b>9,7</b>	<b>14,4</b>	<b>3,4</b>	<b>22,0</b>	<b>165,2</b>	<b>132,2</b>	<b>1 198,5</b>	<b>1 128,5</b>
<b>Afrique centrale et Grands Lacs</b>										
Burundi	28,9	23,8	0,7	0,6	-	-	1,2	0,7	30,8	25,1
Cameroun	19,8	18,2	0,8	0,8	-	-	-	-	20,6	19,0
République centrafricaine	16,3	9,9	0,8	5,5	-	5,1	10,7	3,1	27,8	23,6
Congo	30,6	29,5	-	-	-	-	-	-	30,6	29,5
Bureau régional en République démocratique du Congo	84,5	64,7	1,0	1,9	22,3	24,6	43,2	64,9	151,0	156,1
Gabon <sup>(1)</sup>	5,7	-	-	-	-	-	-	-	5,7	-
Rwanda	36,4	27,4	-	-	0,8	2,3	-	-	37,2	29,7
République-Unie de Tanzanie	21,5	15,2	-	-	58,5	24,4	-	-	80,0	39,6
<b>Total Afrique centrale et Grands Lacs</b>	<b>243,7</b>	<b>188,7</b>	<b>3,3</b>	<b>8,8</b>	<b>81,6</b>	<b>56,4</b>	<b>55,1</b>	<b>68,7</b>	<b>383,7</b>	<b>322,6</b>
<b>Afrique australe</b>										
Angola	9,9	4,7	-	-	-	-	-	-	9,9	4,7
Botswana	5,5	5,5	-	-	-	-	-	-	5,5	5,5
Malawi	3,5	4,2	-	-	-	-	-	-	3,5	4,2
Mozambique	4,7	4,6	0,3	0,4	-	-	-	-	5,0	5,0
Namibie	5,7	3,8	-	-	-	-	-	-	5,7	3,8
Bureau régional en Afrique du Sud	33,0	35,3	2,1	2,1	-	-	-	-	35,1	37,4
Zambie	17,9	14,9	-	-	-	-	-	-	17,9	14,9
Zimbabwe	5,3	5,2	0,5	0,4	-	-	2,0	1,8	7,8	7,4
<b>Total Afrique australe</b>	<b>85,5</b>	<b>78,2</b>	<b>2,9</b>	<b>2,9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2,0</b>	<b>1,8</b>	<b>90,4</b>	<b>82,9</b>
<b>Total Afrique</b>	<b>1 587,7</b>	<b>1 495,3</b>	<b>20,3</b>	<b>28,5</b>	<b>103,9</b>	<b>84,9</b>	<b>243,4</b>	<b>208,7</b>	<b>1 955,3</b>	<b>1 817,4</b>
<b>Moyen-Orient et Afrique du Nord</b>										
Algérie	25,6	28,2	-	-	-	-	-	-	25,6	28,2
Bureau régional en Egypte	24,6	23,3	0,1	0,1	-	-	-	-	24,7	23,4
Iraq	55,2	26,9	1,1	1,3	29,9	30,3	129,5	87,5	215,7	146,0
Israël	3,1	3,2	-	-	-	-	-	-	3,1	3,2
Jordanie	65,7	75,4	-	-	-	-	-	-	65,7	75,4
Liban	31,7	35,6	0,4	0,4	-	-	-	-	32,1	36,0
Libye	14,5	11,6	-	2,2	-	-	16,9	2,8	31,4	16,6
Mauritanie	38,1	28,0	-	-	-	-	-	-	38,1	28,0
Maroc	2,8	3,0	-	-	-	-	-	-	2,8	3,0
Bureau régional en Arabie saoudite	4,1	3,3	0,2	0,3	-	-	-	-	4,3	3,6
République arabe syrienne	114,1	83,8	0,5	0,7	-	-	18,5	37,2	133,1	121,7
Tunisie	34,6	14,6	-	-	-	-	-	-	34,6	14,6
Emirats arabes unis	3,6	3,1	0,1	-	-	-	-	-	3,7	3,1
Mesures d'établissement de la confiance au Sahara occidental	13,2	10,4	-	-	-	-	-	-	13,2	10,4
Yémen	34,6	34,4	-	-	-	-	25,4	25,4	60,0	59,8
Activités régionales	20,4	19,1	0,9	0,9	-	-	-	-	21,3	20,0
<b>Total Moyen-Orient et Afrique du Nord</b>	<b>485,9</b>	<b>403,9</b>	<b>3,3</b>	<b>5,9</b>	<b>29,9</b>	<b>30,3</b>	<b>190,3</b>	<b>152,9</b>	<b>709,4</b>	<b>593,0</b>

**Budget-Programme 2012-2013 (révisé) - Copie préliminaire**

Régions / Opérations	(en millions de dollars des Etats-Unis)									
	Pilier 1		Pilier 2		Pilier 3		Pilier 4		Total	
	Programme global pour les réfugiés		Programme global pour les apatrides		Projets globaux pour la réintégration		Projets globaux pour les déplacés			
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
<b>Asie et Pacifique</b>										
Afghanistan	43,4	38,2	-	-	77,6	65,7	18,6	27,4	139,6	131,3
Bureau régional en Australie	2,1	2,9	-	-	-	-	-	-	2,1	2,9
Bangladesh	14,4	11,7	0,1	0,1	-	-	-	-	14,5	11,8
Cambodge <sup>(2)</sup>	0,9	-	0,0	-	-	-	-	-	0,9	-
Bureau régional en Chine	5,8	4,2	0,1	0,1	-	-	-	-	5,9	4,3
Inde	13,1	12,9	0,1	0,1	-	-	-	-	13,2	13,0
Indonésie	5,7	7,7	0,2	0,2	-	-	-	-	5,9	7,9
Iran, République islamique d'	53,2	59,6	-	-	-	-	-	-	53,2	59,6
Japon	4,7	4,4	0,1	0,0	-	-	-	-	4,8	4,4
Bureau régional au Kazakhstan	7,4	5,3	1,4	1,9	-	-	0,6	0,5	9,4	7,7
Kirghizistan	2,9	3,1	0,3	0,8	-	-	7,1	3,5	10,3	7,4
Malaisie	16,1	16,8	0,5	0,6	-	-	-	-	16,6	17,4
Myanmar	-	-	9,9	12,1	-	-	14,7	14,1	24,6	26,2
Népal	13,0	9,9	1,3	1,4	1,4	4,3	-	-	15,7	15,6
Pakistan	54,1	59,9	0,8	1,5	28,8	59,7	60,2	40,2	143,9	161,3
Papouasie-Nouvelle-Guinée <sup>(3)</sup>	1,4	-	-	-	-	-	-	-	1,4	-
Philippines	0,8	0,8	0,8	1,5	-	-	6,0	6,1	7,6	8,4
République de Corée	2,0	2,4	0,2	0,2	-	-	-	-	2,2	2,6
Sri Lanka	10,1	7,7	0,1	0,1	-	-	7,5	2,5	17,7	10,3
Tadjikistan	1,8	1,8	0,1	0,1	-	-	-	-	1,9	1,9
Thaïlande	21,6	23,0	0,7	0,7	-	-	-	-	22,3	23,7
Bureau régional en Thaïlande	5,4	6,7	-	-	-	-	-	-	5,4	6,7
Timor-Leste	0,2	-	0,0	-	-	-	-	-	0,2	-
Turkménistan	0,6	0,5	1,0	0,5	-	-	-	-	1,6	1,0
Viet Nam	-	-	0,3	0,4	0,6	-	-	-	0,9	0,4
Activités régionales	0,4	0,6	-	-	-	-	-	-	0,4	0,6
<b>Total Asie et Pacifique</b>	<b>281,1</b>	<b>280,1</b>	<b>17,9</b>	<b>22,3</b>	<b>108,4</b>	<b>129,7</b>	<b>114,7</b>	<b>94,3</b>	<b>522,1</b>	<b>526,4</b>
<b>Europe</b>										
Arménie	4,3	4,1	0,1	0,1	-	-	-	-	4,4	4,2
Azerbaïdjan	4,3	4,5	0,4	0,3	-	-	1,2	1,1	5,9	5,9
Bureau régional en Belgique	14,0	12,7	1,3	1,7	-	-	-	-	15,3	14,4
Bosnie-Herzégovine	4,4	3,4	1,8	1,7	-	-	8,9	4,1	15,1	9,2
Croatie	1,4	1,6	0,4	0,4	3,2	3,0	-	-	5,0	5,0
Géorgie	2,1	2,1	0,7	0,8	-	-	12,1	12,0	14,9	14,9
Bureau régional en Hongrie	10,3	9,9	0,8	1,4	-	-	-	-	11,1	11,3
Bureau régional en Italie	18,8	21,0	0,1	0,2	-	-	-	-	18,9	21,2
Kosovo (S/RES/1244 (1999))	2,8	3,1	1,0	1,4	4,9	4,2	3,4	0,2	12,1	8,9
Monténégro	4,2	4,3	0,3	0,2	-	-	-	-	4,5	4,5
Fédération de Russie	9,6	7,8	0,5	0,6	-	-	-	-	10,1	8,4
Serbie	7,4	2,1	1,0	1,2	-	-	14,6	15,9	23,0	19,2
Espagne	1,5	1,4	0,1	0,0	-	-	-	-	1,6	1,4
Bureau régional en Suède	2,1	2,6	0,7	0,8	-	-	-	-	2,8	3,4
Ex-République yougoslave de Macédoine	3,6	3,6	0,4	0,4	-	-	-	-	4,0	4,0
Turquie	32,2	42,9	0,0	0,2	-	-	-	-	32,2	43,1
Bureau régional en Ukraine	8,6	11,5	0,7	1,3	-	-	-	-	9,3	12,8
Activités régionales	4,6	5,2	-	-	-	-	-	-	4,6	5,2
<b>Total Europe</b>	<b>136,2</b>	<b>143,8</b>	<b>10,3</b>	<b>12,7</b>	<b>8,1</b>	<b>7,2</b>	<b>40,2</b>	<b>33,3</b>	<b>194,8</b>	<b>197,0</b>
<b>Amériques</b>										
Bureau régional en Argentine	4,4	4,3	-	0,1	-	-	-	-	4,4	4,4
Bésil	4,6	4,8	-	0,2	-	-	-	-	4,6	5,0
Canada	1,3	1,7	0,1	-	-	-	-	-	1,4	1,7
Colombie	1,0	1,2	-	-	-	-	28,4	28,4	29,4	29,6
Costa Rica	2,8	2,0	-	-	-	-	-	-	2,8	2,0
Equateur	21,1	21,1	-	-	-	-	-	-	21,1	21,1
Mexique	3,0	3,1	-	-	-	-	-	-	3,0	3,1
Bureau régional au Panama	5,1	5,6	-	0,2	-	-	-	-	5,1	5,8
Bureau régional aux Etats-Unis d'Amérique	7,6	6,1	9,3	9,3	-	-	3,2	3,5	20,1	18,9
Venezuela, République bolivarienne du	9,1	9,9	-	-	-	-	-	-	9,1	9,9
Activités régionales	-	0,2	-	-	-	-	-	-	-	0,2
<b>Total Amériques</b>	<b>60,0</b>	<b>60,0</b>	<b>9,4</b>	<b>9,8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>31,6</b>	<b>31,9</b>	<b>101,0</b>	<b>101,7</b>
<b>Total terrain</b>	<b>2 550,9</b>	<b>2 383,1</b>	<b>61,2</b>	<b>79,2</b>	<b>250,3</b>	<b>252,1</b>	<b>620,2</b>	<b>521,1</b>	<b>3 482,6</b>	<b>3 235,5</b>

## Budget-Programme 2012-2013 (révisé) - Copie préliminaire

(en millions de dollars des Etats-Unis)

<i>Régions / Opérations</i>	<i>Pilier 1</i>		<i>Pilier 2</i>		<i>Pilier 3</i>		<i>Pilier 4</i>		<i>Total</i>	
	<i>Programme global pour les réfugiés</i>	<i>Programme global pour les apatrides</i>	<i>Programme global pour les apatrides</i>	<i>Programme global pour les apatrides</i>	<i>Projets globaux pour la réintégration</i>	<i>Projets globaux pour la réintégration</i>	<i>Projets globaux pour les déplacés</i>	<i>Projets globaux pour les déplacés</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>
Programmes globaux	180,7	188,9	-	-	-	-	-	-	180,7	188,9
Siège	184,2	184,3	-	-	-	-	-	-	184,2	184,3
<b>Total Activités programmées</b>	<b>2 915,8</b>	<b>2 756,3</b>	<b>61,2</b>	<b>79,2</b>	<b>250,3</b>	<b>252,1</b>	<b>620,2</b>	<b>521,1</b>	<b>3 847,5</b>	<b>3 608,7</b>
Réserve des opérations	173,3	283,5	-	-	-	-	-	-	173,3	283,5
<b>Total Activités programmées et Réserve des opérations</b>	<b>3 089,1</b>	<b>3 039,8</b>	<b>61,2</b>	<b>79,2</b>	<b>250,3</b>	<b>252,1</b>	<b>620,2</b>	<b>521,1</b>	<b>4 020,8</b>	<b>3 892,2</b>
Réserve relative aux " Activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat "	19,8	20,0	-	-	-	-	-	-	19,8	20,0
Administrateurs auxiliaires	12,0	12,0	-	-	-	-	-	-	12,0	12,0
<b>Total</b>	<b>3 120,9</b>	<b>3 071,8</b>	<b>61,2</b>	<b>79,2</b>	<b>250,3</b>	<b>252,1</b>	<b>620,2</b>	<b>521,1</b>	<b>4 052,6</b>	<b>3 924,2</b>

(1) A compter de 2013 le rapport sur le Gabon sera rattaché à celui du Bureau régional en République démocratique du Congo

(2) A compter de 2013 le rapport sur le Cambodge sera rattaché à celui du Bureau régional en Thaïlande

(3) A compter de 2013 le rapport sur la Papouasie-Nouvelle-Guinée sera rattaché à celui du Bureau régional en Australie



## (5) Budgets révisés 2013 pour le terrain par catégorie de personnes relevant de la compétence du HCR et par entité

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Région	Environnement de protection favorable	Processus de protection et documents adéquats	Sécurité face à la violence et à l'exploitation	Besoins de base et services essentiels	Participation communautaire et autonomie	Solutions durables	Direction, coordination et partenariats	Appui à la logistique et aux opérations	Appui régional et au Siège	Total
<b>Afrique de l'Ouest</b>										
Ensemble des populations prises en charge <sup>(1)</sup>	907,2	1 153,5	285,8	1 569,3	279,7	1 258,9	151,6	645,4	2 802,2	9 053,6
Réfugiés	4 294,1	19 113,1	17 043,8	114 639,6	24 477,8	13 133,2	3 366,7	53 075,6	-	249 143,9
Apatrides	719,1	485,6	-	-	-	795,8	101,8	289,1	-	2 391,4
Rapatriés	371,9	356,6	647,2	4 334,6	3 008,5	5 474,5	701,3	1 854,3	-	16 748,9
Déplacés internes	195,0	1 335,5	761,8	2 279,8	500,2	310,4	691,7	-	-	6 074,4
<b>Total Afrique de l'Ouest</b>	<b>6 487,3</b>	<b>22 444,3</b>	<b>18 738,6</b>	<b>122 823,3</b>	<b>28 266,2</b>	<b>20 972,8</b>	<b>5 013,1</b>	<b>55 864,4</b>	<b>2 802,2</b>	<b>283 412,2</b>
<b>Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique</b>										
Ensemble des populations prises en charge <sup>(1)</sup>	549,6	824,4	783,3	2 994,5	704,6	3 572,4	933,2	-	4 631,8	14 993,8
Réfugiés	19 042,1	37 030,9	68 486,3	559 527,8	94 605,3	42 909,8	21 921,8	109 518,8	294,9	953 337,7
Apatrides	5 029,0	8 021,1	-	-	437,6	907,2	22,0	-	-	14 416,9
Rapatriés	-	-	-	-	2 704,0	10 817,3	-	-	-	13 521,3
Déplacés internes	5 018,3	1 801,6	10 803,9	46 724,8	19 456,2	24 563,8	5 383,7	18 464,0	-	132 216,3
<b>Total Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique</b>	<b>29 639,0</b>	<b>47 678,0</b>	<b>80 073,5</b>	<b>609 247,1</b>	<b>117 907,7</b>	<b>82 770,5</b>	<b>28 260,7</b>	<b>127 982,8</b>	<b>4 926,7</b>	<b>1 128 486,0</b>
<b>Afrique centrale et Grands Lacs</b>										
Ensemble des populations prises en charge <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réfugiés	5 700,1	11 013,7	10 417,1	68 357,9	18 747,2	33 513,7	4 942,3	25 189,3	-	177 881,3
Apatrides	806,0	6 736,1	-	-	411,5	347,2	288,3	227,9	-	8 817,0
Rapatriés	1 662,2	1 307,5	1 761,0	26 523,6	7 392,9	12 930,5	610,7	15 159,3	-	67 347,7
Déplacés internes	211,0	9 548,2	10 230,1	23 567,0	7 179,9	2 704,2	1 185,4	13 974,2	-	68 600,0
<b>Total Afrique centrale et Grands Lacs</b>	<b>8 379,3</b>	<b>28 605,5</b>	<b>22 408,2</b>	<b>118 448,5</b>	<b>33 731,5</b>	<b>49 495,6</b>	<b>7 026,7</b>	<b>54 550,7</b>	<b>-</b>	<b>322 646,0</b>
<b>Afrique australe</b>										
Ensemble des populations prises en charge <sup>(1)</sup>	881,9	5 296,5	-	291,6	-	4 594,1	91,6	1 512,4	1 122,0	13 790,1
Réfugiés	5 329,3	4 669,3	4 055,9	24 122,7	9 348,6	10 624,0	688,5	5 622,4	-	64 460,7
Apatrides	1 224,0	1 286,1	-	-	-	36,7	242,4	57,5	2,5	2 849,2
Rapatriés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Déplacés internes	160,1	434,3	177,3	-	-	259,2	155,3	640,6	-	1 826,8
<b>Total Afrique australe</b>	<b>7 595,3</b>	<b>11 686,2</b>	<b>4 233,2</b>	<b>24 414,3</b>	<b>9 348,6</b>	<b>15 514,0</b>	<b>1 177,8</b>	<b>7 832,9</b>	<b>1 124,5</b>	<b>82 926,8</b>
<b>Afrique</b>										
Ensemble des populations prises en charge <sup>(1)</sup>	2 338,7	7 274,4	1 069,1	4 855,4	984,3	9 425,4	1 176,4	2 157,8	8 556,0	37 837,5
Réfugiés	34 365,6	71 827,0	100 003,1	766 648,0	147 178,9	100 180,7	30 919,3	193 406,1	294,9	1 444 823,6
Apatrides	7 778,1	16 528,9	-	-	849,1	2 086,9	654,5	574,5	2,5	28 474,5
Rapatriés	2 034,1	1 664,1	2 408,2	30 858,2	13 105,4	29 222,3	1 312,0	17 013,6	-	97 617,9
Déplacés internes	5 584,4	13 119,6	21 973,1	72 571,6	27 136,3	27 837,6	7 416,1	33 078,8	-	208 717,5
<b>Total Afrique</b>	<b>52 100,9</b>	<b>110 414,0</b>	<b>125 453,5</b>	<b>874 933,2</b>	<b>189 254,0</b>	<b>168 752,9</b>	<b>41 478,3</b>	<b>246 230,8</b>	<b>8 853,4</b>	<b>1 817 471,0</b>

Région	Environnement de protection favorable	Processus de protection et documents adéquats	Sécurité face à la violence et à l'exploitation	Besoins de base et services essentiels	Participation communautaire et autonomie	Solutions durables	Direction, coordination et partenariats	Appui à la logistique et aux opérations	Appui régional et au Siège	Total
<b>Moyen-Orient et Afrique du Nord</b>										
Ensemble des populations prises en charge <sup>(1)</sup>	-	633,7	-	-	-	5 936,1	1 372,1	8 057,7	8 325,7	24 325,3
Réfugiés	17 073,6	23 376,4	18 592,9	240 770,4	25 990,1	13 727,3	9 322,9	28 401,1	88,5	377 343,2
Apatrides	1 874,7	2 170,5	-	260,5	-	1 654,1	-	-	-	5 959,8
Rapatriés	2 143,6	1 377,7	12,0	11 721,4	6 444,3	3 653,2	799,7	6 373,1	-	32 525,0
Déplacés internes	2 442,8	5 706,7	7 146,9	96 985,3	13 897,9	4 552,8	6 975,4	15 185,4	-	152 893,2
<b>Total Moyen-Orient et Afrique du Nord</b>	<b>23 534,7</b>	<b>33 265,0</b>	<b>25 751,8</b>	<b>349 737,6</b>	<b>46 332,3</b>	<b>29 523,5</b>	<b>18 470,1</b>	<b>58 017,3</b>	<b>8 414,2</b>	<b>593 046,5</b>
<b>Asie et Pacifique</b>										
Ensemble des populations prises en charge <sup>(1)</sup>	194,3	-	-	-	-	-	1 660,0	-	9 698,4	11 552,7
Réfugiés	19 438,9	25 977,5	12 448,5	104 366,2	82 667,5	32 107,7	7 416,2	6 594,4	1 955,2	292 972,1
Apatrides	6 664,4	4 331,8	782,0	3 978,6	1 071,0	2 359,9	100,7	2 780,5	285,1	22 354,0
Rapatriés	3 362,4	1 084,8	834,7	31 832,6	21 592,9	44 125,9	-	2 390,4	-	105 223,7
Déplacés internes	3 885,2	8 455,4	3 165,7	42 694,4	8 260,4	6 586,8	10 348,0	10 373,0	499,3	94 268,2
<b>Total Asie et Pacifique</b>	<b>33 545,2</b>	<b>39 849,5</b>	<b>17 230,9</b>	<b>182 871,8</b>	<b>113 591,8</b>	<b>85 180,3</b>	<b>19 524,9</b>	<b>22 138,3</b>	<b>12 438,0</b>	<b>526 370,7</b>
<b>Europe</b>										
Ensemble des populations prises en charge <sup>(1)</sup>	2 357,6	539,6	777,7	-	-	851,6	39,0	478,1	7 075,9	12 119,5
Réfugiés	27 949,8	37 001,8	6 587,9	32 830,9	4 788,2	12 524,8	3 410,5	6 240,9	-	131 334,8
Apatrides	5 129,3	4 161,5	-	27,8	222,8	1 926,3	104,9	1 068,4	-	12 641,0
Rapatriés	512,1	-	484,2	534,8	765,7	3 294,1	485,5	1 501,0	-	7 577,4
Déplacés internes	3 052,7	44,2	1 944,7	11 448,3	9 697,3	4 084,5	1 438,2	1 616,0	-	33 325,9
<b>Total Europe</b>	<b>39 001,5</b>	<b>41 747,1</b>	<b>9 794,5</b>	<b>44 841,8</b>	<b>15 474,0</b>	<b>22 681,3</b>	<b>5 478,1</b>	<b>10 904,4</b>	<b>7 075,9</b>	<b>196 998,6</b>
<b>Amériques</b>										
Ensemble des populations prises en charge <sup>(1)</sup>	285,4	338,1	405,9	446,8	282,9	508,4	385,8	366,7	2 870,3	5 890,3
Réfugiés	8 564,7	9 483,1	7 387,9	9 318,5	7 000,9	6 884,1	2 789,3	2 645,6	-	54 074,1
Apatrides	2 700,2	2 378,3	746,9	528,6	643,6	628,1	399,8	1 627,1	142,5	9 795,1
Rapatriés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Déplacés internes	3 581,2	1 422,1	9 618,0	-	2 353,4	9 045,6	3 536,5	2 345,1	-	31 901,9
<b>Total Amériques</b>	<b>15 131,5</b>	<b>13 621,6</b>	<b>18 158,7</b>	<b>10 293,9</b>	<b>10 280,8</b>	<b>17 066,2</b>	<b>7 111,4</b>	<b>6 984,5</b>	<b>3 012,8</b>	<b>101 661,4</b>
<b>Terrain</b>										
Ensemble des populations prises en charge <sup>(1)</sup>	5 176,0	8 785,8	2 252,7	5 302,2	1 267,2	16 721,5	4 633,3	11 060,3	36 526,3	91 725,3
Réfugiés	107 392,6	167 665,8	145 020,3	1 153 934,0	267 625,6	165 424,6	53 858,2	237 288,1	2 338,6	2 300 547,8
Apatrides	24 146,7	29 571,0	1 528,9	4 795,5	2 786,5	8 655,3	1 259,9	6 050,5	430,1	79 224,4
Rapatriés	8 052,2	4 126,6	3 739,1	74 947,0	41 908,3	80 295,5	2 597,2	27 278,1	-	242 944,0
Déplacés internes	18 546,3	28 748,0	43 848,4	223 699,6	61 345,3	52 107,3	29 714,2	62 598,3	499,3	521 106,7
<b>Total</b>	<b>163 313,8</b>	<b>238 897,2</b>	<b>196 389,4</b>	<b>1 462 678,3</b>	<b>374 932,9</b>	<b>323 204,2</b>	<b>92 062,8</b>	<b>344 275,3</b>	<b>39 794,3</b>	<b>3 235 548,2</b>

(1) L'expression "Ensemble des populations prises en charge" représente l'ensemble des résultats planifiés couvrant tous les types de population dans la zone couverte par l'opération. Par exemple, les stocks régionaux, la technologie de l'information ou les services de télécommunication appuyant l'ensemble des opérations dans une région, les services d'information pour tous les bureaux couverts par une opération, etc.

## (6) Budgets supplémentaires 2012

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

<i>Description</i>	<i>Région</i>	<i>Pilier 1</i>	<i>Pilier 4</i>	<i>Total</i>
		<i>Programme global pour les réfugiés</i>	<i>Projets globaux pour les déplacés internes</i>	
Réponse d'urgence à la situation au Soudan	Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique	214 648,5	-	<b>214 648,5</b>
Réponse d'urgence à la situation au Mali	Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	115 282,2	8 093,4	<b>123 375,6</b>
	Moyen-Orient et Afrique du Nord	30 365,1	-	<b>30 365,1</b>
	<b>Total</b>	<b>145 647,3</b>	<b>8 093,4</b>	<b>153 740,7</b>
Réponse à la situation en Syrie	Europe	13 291,6	-	<b>13 291,6</b>
	<u>Moyen-Orient et Afrique du Nord</u>	56 069,0	18 463,2	<b>74 532,2</b>
	Siège	317,6	-	<b>317,6</b>
	<b>Total</b>	<b>69 678,2</b>	<b>18 463,2</b>	<b>88 141,4</b>
Aide alimentaire aux réfugiés urbains irakiens et non irakiens	Moyen-Orient et Afrique du Nord	20 000,0	-	<b>20 000,0</b>
Projet de détermination du statut de réfugié pour le Camp "New Iraq"	Moyen-Orient et Afrique du Nord	13 178,0	-	<b>13 178,0</b>
	<b>Total</b>	<b>463 152,0</b>	<b>26 556,6</b>	<b>489 708,6</b>

## (7) Récapitulatif global des postes : Niveaux de postes 2011-2013 par classe de poste, région et Siège

Régions	Terrain <sup>(2)</sup>				Programmes globaux				Siège				Total des postes	
	P	SG	Total	%	P	SG	Total	%	P	SG	Total	%	Postes	%
<b>Total au 1er janvier 2011</b>	1 275	5 701	<b>6 976</b>	<b>88,6%</b>	38	9	<b>47</b>	<b>0,6%</b>	443	406	<b>849</b>	<b>10,8%</b>	<b>7 872</b>	<b>100%</b>
<b>Total au 1er janvier 2012</b>	1 525	6 044	<b>7 569</b>	<b>89,6%</b>	50	19	<b>69</b>	<b>0,8%</b>	420	393	<b>813</b>	<b>9,6%</b>	<b>8 451</b>	<b>100%</b>
<b>2013</b>														
Afrique de l'Ouest	133	517	<b>650</b>	<b>7,2%</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>650</b>	<b>7,2%</b>
Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique	485	2 111	<b>2 596</b>	<b>28,6%</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>2 596</b>	<b>28,6%</b>
Afrique centrale et Grands Lacs	174	871	<b>1 045</b>	<b>11,5%</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>1 045</b>	<b>11,5%</b>
Afrique australe	48	161	<b>209</b>	<b>2,3%</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>209</b>	<b>2,3%</b>
<b>Total Afrique</b>	<b>840</b>	<b>3 660</b>	<b>4 500</b>	<b>49,5%</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>4 500</b>	<b>49,5%</b>
Moyen-Orient et Afrique du Nord	238	843	<b>1 081</b>	<b>11,9%</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>1 081</b>	<b>11,9%</b>
Asie et Pacifique	250	1 220	<b>1 470</b>	<b>16,2%</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>1 470</b>	<b>16,2%</b>
Europe	147	620	<b>767</b>	<b>8,4%</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>767</b>	<b>8,4%</b>
Amériques	75	279	<b>354</b>	<b>3,9%</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>354</b>	<b>3,9%</b>
<b>Total terrain</b>	<b>1 550</b>	<b>6 622</b>	<b>8 172</b>	<b>89,9%</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>8 172</b>	<b>89,9%</b>
Programmes globaux	-	-	-	-	52	18	<b>70</b>	<b>0,8%</b>	-	-	-	-	<b>70</b>	<b>0,8%</b>
Centre de services globaux	-	-	-	-	1	-	<b>1</b>	-	93	181	<b>274</b>	<b>3,0%</b>	<b>275</b>	<b>3,0%</b>
Bureau régional à Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-	-	13	9	<b>22</b>	<b>0,2%</b>	<b>22</b>	<b>0,2%</b>
New York	-	-	-	-	-	-	-	-	9	5	<b>14</b>	<b>0,2%</b>	<b>14</b>	<b>0,2%</b>
Siège	-	-	-	-	-	-	-	-	320	214	<b>534</b>	<b>5,9%</b>	<b>534</b>	<b>5,9%</b>
<b>Total au 1er janvier 2013</b>	<b>1 550</b>	<b>6 622</b>	<b>8 172</b>	<b>89,9%</b>	<b>53</b>	<b>18</b>	<b>71</b>	<b>0,8%</b>	<b>435</b>	<b>409</b>	<b>844</b>	<b>9,3%</b>	<b>9 087</b>	<b>100%</b>

(1) Ensemble des postes (y compris ceux d'une durée inférieure à une année), à l'exclusion des JPO et des Volontaires des Nations Unies (nationaux et internationaux) travaillant pour le compte du HCR.

(2) Comprend 176 postes au titre des Programmes globaux sur le terrain.

P - Administrateurs (y compris postes SSG et SGA).

SG - Services généraux (y compris les postes d'administrateurs nationaux et d'agents de terrain).

## (8) Récapitulatif global des postes : Niveaux de postes 2011-2013 par « Programmes », « Appui au programme », « Gestion et administration » et par région et Siège

	<i>P</i>		<i>AP</i>		<i>GA</i>		<i>Total</i>	
<b>Total au 1er janvier 2011</b>	<b>5 350</b>	<b>68,0%</b>	<b>2 007</b>	<b>25,5%</b>	<b>515</b>	<b>6,5%</b>	<b>7 872</b>	<b>100%</b>
<b>Total au 1er janvier 2012</b>	<b>5 682</b>	<b>67,2%</b>	<b>2 262</b>	<b>26,8%</b>	<b>507</b>	<b>6,0%</b>	<b>8 451</b>	<b>100%</b>
<b>2013</b>								
Afrique de l'Ouest	421	4,6%	229	2,5%	-	-	<b>650</b>	<b>7,2%</b>
Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique	2 159	23,8%	437	4,8%	-	-	<b>2 596</b>	<b>28,6%</b>
Afrique centrale et Grands Lacs	823	9,1%	222	2,4%	-	-	<b>1 045</b>	<b>11,5%</b>
Afrique australe	131	1,4%	78	0,9%	-	-	<b>209</b>	<b>2,3%</b>
<b>Total Afrique</b>	<b>3 534</b>	<b>38,9%</b>	<b>966</b>	<b>10,6%</b>	-	-	<b>4 500</b>	<b>49,5%</b>
Moyen-Orient et Afrique du Nord	790	8,7%	291	3,2%	-	-	<b>1 081</b>	<b>11,9%</b>
Asie et Pacifique	1 123	12,4%	347	3,8%	-	-	<b>1 470</b>	<b>16,2%</b>
Europe	499	5,5%	268	2,9%	-	-	<b>767</b>	<b>8,4%</b>
Amériques	254	2,8%	100	1,1%	-	-	<b>354</b>	<b>3,9%</b>
<b>Total terrain</b>	<b>6 200</b>	<b>68,2%</b>	<b>1 972</b>	<b>21,7%</b>	-	-	<b>8 172</b>	<b>89,9%</b>
Programmes globaux	-	-	70	0,8%	-	-	<b>70</b>	<b>0,8%</b>
Centre de services globaux	-	-	61	0,7%	214	2,4%	<b>275</b>	<b>3,0%</b>
Bureau régional à Bruxelles	-	-	22	0,2%	-	-	<b>22</b>	<b>0,2%</b>
New York	-	-	14	0,2%	-	-	<b>14</b>	<b>0,2%</b>
Siège	-	-	220	2,4%	314	3,5%	<b>534</b>	<b>5,9%</b>
<b>Total au 1er janvier 2013</b>	<b>6 200</b>	<b>68,2%</b>	<b>2 359</b>	<b>26,0%</b>	<b>528</b>	<b>5,8%</b>	<b>9 087</b>	<b>100%</b>

P - Programmes

AP - Appui au programme

GA - Gestion et administration

(9) Postes 2011-2013 : Ventilation entre « Programmes », « Appui au programme », « Gestion et administration », par région, Siège et classe de poste

(à compter du 1er janvier)

Région, Siège, Unité organisationnelle	Année	SGA/		D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/		SG/		Total
		SSG	D-2					P-1	AN	FS		
<b>Programmes (P)</b>												
Afrique de l'Ouest	2011	-	1	1	9	16	13	-	25	123	<b>188</b>	
	2012	-	-	3	10	27	29	4	40	253	<b>366</b>	
	2013	-	-	5	12	40	38	6	52	268	<b>421</b>	
Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique	2011	-	2	7	19	82	151	72	104	1 161	<b>1 598</b>	
	2012	-	2	7	19	85	147	102	84	1 218	<b>1 664</b>	
	2013	-	2	7	22	87	193	92	122	1 634	<b>2 159</b>	
Afrique centrale et Grands Lacs	2011	-	1	5	12	35	80	19	58	625	<b>835</b>	
	2012	-	1	5	11	40	84	23	46	594	<b>804</b>	
	2013	-	1	5	13	33	66	28	43	634	<b>823</b>	
Afrique australe	2011	-	-	1	5	19	14	13	16	94	<b>162</b>	
	2012	-	-	1	5	18	21	4	18	78	<b>145</b>	
	2013	-	-	1	5	18	10	5	19	73	<b>131</b>	
<b>Total Afrique</b>	2011	-	4	14	45	152	258	104	203	2 003	<b>2 783</b>	
	2012	-	3	16	45	170	281	133	188	2 143	<b>2 979</b>	
	2013	-	3	18	52	178	307	131	236	2 609	<b>3 534</b>	
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2011	-	1	7	15	29	61	18	64	530	<b>725</b>	
	2012	-	1	8	18	39	87	33	56	595	<b>837</b>	
	2013	-	1	7	16	38	76	32	74	546	<b>790</b>	
Asie et Pacifique	2011	-	2	13	20	46	75	22	151	791	<b>1 120</b>	
	2012	-	2	13	19	51	73	27	151	848	<b>1 184</b>	
	2013	-	2	12	18	53	77	31	161	769	<b>1 123</b>	
Europe	2011	-	-	10	9	33	28	14	84	272	<b>450</b>	
	2012	-	-	10	8	33	29	12	81	255	<b>428</b>	
	2013	-	-	10	9	33	26	13	77	331	<b>499</b>	
Amériques	2011	-	1	3	8	14	19	12	52	163	<b>272</b>	
	2012	-	1	3	8	12	24	10	42	154	<b>254</b>	
	2013	-	1	4	8	12	22	15	40	152	<b>254</b>	
<b>Total Programmes</b>	2011	-	8	47	97	274	441	170	554	3 759	<b>5 350</b>	
	2012	-	7	50	98	305	494	215	518	3 995	<b>5 682</b>	
	2013	-	7	51	103	314	508	222	588	4 407	<b>6 200</b>	
<b>Appui au Programme (AP)</b>												
<i>Terrain (AP)</i>												
Afrique de l'Ouest	2011	-	-	-	1	8	5	-	6	121	<b>141</b>	
	2012	-	-	-	2	14	11	3	7	175	<b>212</b>	
	2013	-	-	-	2	14	13	3	12	185	<b>229</b>	
Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique	2011	-	1	2	6	18	25	6	29	242	<b>329</b>	
	2012	-	1	2	6	37	29	15	23	262	<b>375</b>	
	2013	-	1	3	7	27	35	9	25	330	<b>437</b>	
Afrique centrale et Grands Lacs	2011	-	-	1	3	8	9	3	6	137	<b>167</b>	
	2012	-	-	1	3	7	11	4	6	190	<b>222</b>	
	2013	-	-	1	3	7	12	5	7	187	<b>222</b>	
Afrique australe	2011	-	-	-	1	4	5	-	3	68	<b>81</b>	
	2012	-	-	-	1	3	2	-	3	70	<b>79</b>	
	2013	-	-	-	1	5	3	-	3	66	<b>78</b>	
<b>Total Afrique</b>	2011	-	1	3	11	38	44	9	44	568	<b>718</b>	
	2012	-	1	3	12	61	53	22	39	697	<b>888</b>	
	2013	-	1	4	13	53	63	17	47	768	<b>966</b>	
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2011	-	-	1	5	14	17	5	14	176	<b>232</b>	
	2012	-	-	1	6	15	34	5	12	227	<b>300</b>	
	2013	-	-	2	5	15	40	6	17	206	<b>291</b>	
Asie et Pacifique	2011	-	-	2	7	17	15	2	33	279	<b>355</b>	
	2012	-	-	2	6	15	20	4	34	287	<b>368</b>	
	2013	-	-	2	4	19	28	4	40	250	<b>347</b>	
Europe	2011	-	-	-	8	16	3	4	26	177	<b>234</b>	
	2012	-	-	1	9	19	8	6	25	181	<b>249</b>	
	2013	-	-	1	8	22	17	8	25	187	<b>268</b>	

**Budget-Programme 2012-2013 (révisé) - Copie préliminaire**

Région, Siège, Unité organisationnelle	Année	SGA /		D-1	P-5	P-4	P-3	P-2 /		SG /		Total
		SSG	D-2					P-1	AN	FS		
Amériques	2011	-	-	1	3	4	4	-	7	68	87	
	2012	-	-	1	3	3	4	-	5	66	82	
	2013	-	-	-	3	3	7	-	6	81	100	
<b>Total terrain (AP)</b>	<b>2011</b>	-	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>34</b>	<b>89</b>	<b>83</b>	<b>20</b>	<b>124</b>	<b>1 268</b>	<b>1 626</b>	
	<b>2012</b>	-	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>36</b>	<b>113</b>	<b>119</b>	<b>37</b>	<b>115</b>	<b>1 458</b>	<b>1 887</b>	
	<b>2013</b>	-	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>33</b>	<b>112</b>	<b>155</b>	<b>35</b>	<b>135</b>	<b>1 492</b>	<b>1 972</b>	
<b>Programmes globaux (PG)</b>												
Division des urgences, de la sécurité et l'approvisionnement	2011	-	-	-	4	14	5	-	-	8	31	
	2012	-	-	1	4	13	5	-	-	8	31	
	2013	-	-	1	3	14	6	-	-	6	30	
Division des systèmes d'information et des télécommunications	2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2012	-	-	1	2	3	4	2	-	10	22	
	2013	-	-	1	2	3	4	2	-	10	22	
Division de l'appui et de la gestion des programmes	2011	-	-	-	2	11	2	-	-	1	16	
	2012	-	-	-	2	11	2	-	-	1	16	
	2013	-	-	-	3	10	3	-	-	2	18	
<b>Total Programmes globaux (PG)</b>	<b>2011</b>	-	-	-	<b>6</b>	<b>25</b>	<b>7</b>	-	-	<b>9</b>	<b>47</b>	
	<b>2012</b>	-	-	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>27</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	-	<b>19</b>	<b>69</b>	
	<b>2013</b>	-	-	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>27</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	-	<b>18</b>	<b>70</b>	
<b>Siège (AP)</b>												
Direction exécutive et gestion <sup>(1)</sup>	2011	-	1	1	3	2	1	-	-	5	13	
	2012	-	1	1	3	3	1	-	-	5	14	
	2013	-	1	1	3	3	1	-	-	5	14	
Division des urgences, de la sécurité et l'approvisionnement	2011	-	1	-	1	3	1	-	-	4	10	
	2012	-	1	-	-	2	1	-	-	4	8	
	2013	-	1	-	-	1	1	-	-	3	6	
Division de la gestion administrative et financière	2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2013	-	-	-	-	1	-	-	-	1	2	
Division des systèmes d'information et des télécommunications <sup>(2)</sup>	2011	-	-	-	2	12	21	1	-	11	47	
	2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Division de la protection internationale	2011	-	1	3	3	23	10	1	-	14	55	
	2012	-	1	3	5	23	12	-	-	13	57	
	2013	-	1	3	6	22	13	-	-	12	57	
Division de l'appui et de la gestion des programmes	2011	-	1	2	2	9	9	1	-	9	33	
	2012	-	1	2	2	9	9	2	-	9	34	
	2013	-	1	2	2	9	10	1	-	8	33	
Bureaux régionaux	2011	-	5	7	10	41	13	-	-	59	135	
	2012	-	5	7	12	42	14	-	-	61	141	
	2013	-	5	7	12	42	15	-	-	63	144	
Centre de services globaux	2011	-	-	1	3	7	9	2	2	17	41	
	2012	-	-	1	4	7	9	2	2	27	52	
	2013	-	-	1	5	9	10	2	2	32	61	
<b>Total Siège (AP)</b>	<b>2011</b>	-	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>24</b>	<b>97</b>	<b>64</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>119</b>	<b>334</b>	
	<b>2012</b>	-	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>26</b>	<b>86</b>	<b>46</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>119</b>	<b>306</b>	
	<b>2013</b>	-	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>28</b>	<b>87</b>	<b>50</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>124</b>	<b>317</b>	
<b>Total Appui au programme</b>	<b>2011</b>	-	<b>10</b>	<b>21</b>	<b>64</b>	<b>211</b>	<b>154</b>	<b>25</b>	<b>126</b>	<b>1 396</b>	<b>2 007</b>	
	<b>2012</b>	-	<b>10</b>	<b>24</b>	<b>70</b>	<b>226</b>	<b>176</b>	<b>43</b>	<b>117</b>	<b>1 596</b>	<b>2 262</b>	
	<b>2013</b>	-	<b>10</b>	<b>25</b>	<b>69</b>	<b>226</b>	<b>218</b>	<b>40</b>	<b>137</b>	<b>1 634</b>	<b>2 359</b>	
<b>Gestion et administration <sup>(3)</sup></b>												
Direction exécutive et gestion (1)	2011	4	2	7	3	20	2	-	-	19	57	
	2012	4	2	7	4	19	2	-	-	19	57	
	2013	4	2	7	3	20	2	-	-	19	57	
Division des systèmes d'information et des télécommunications	2011	-	1	1	3	6	12	-	-	20	43	
	2012	-	1	2	1	9	2	-	-	5	20	
	2013	-	1	2	1	9	2	-	-	5	20	
Division des relations extérieures	2011	-	1	4	9	18	21	5	-	42	100	
	2012	-	1	3	9	16	20	5	-	43	97	
	2013	-	1	3	9	19	24	5	-	40	101	

## Budget-Programme 2012-2013 (révisé) - Copie préliminaire

<i>Région, Siège, Unité organisationnelle</i>	<i>Année</i>	<i>SGA /</i>			<i>P-2 /</i>			<i>GS /</i>		<i>Total</i>	
		<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-1</i>	<i>AN</i>		<i>FS</i>
Division de la gestion des ressources humaines	2011	-	1	2	5	11	13	-	-	40	<b>72</b>
	2012	-	1	2	5	11	16	-	-	40	<b>75</b>
	2013	-	1	3	4	11	18	-	-	37	<b>74</b>
Division de la gestion administrative et financière	2011	-	1	2	6	12	4	-	-	36	<b>61</b>
	2012	-	1	2	6	12	4	-	-	36	<b>61</b>
	2013	-	1	2	6	12	6	-	-	35	<b>62</b>
Centre de services globaux	2011	-	-	1	3	19	30	3	26	100	<b>182</b>
	2012	-	-	1	5	27	30	5	26	103	<b>197</b>
	2013	-	-	3	6	27	30	1	26	121	<b>214</b>
<b>Total Gestion et administration</b>	<b>2011</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>17</b>	<b>29</b>	<b>86</b>	<b>82</b>	<b>8</b>	<b>26</b>	<b>257</b>	<b>515</b>
	<b>2012</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>17</b>	<b>30</b>	<b>94</b>	<b>74</b>	<b>10</b>	<b>26</b>	<b>246</b>	<b>507</b>
	<b>2013</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>20</b>	<b>29</b>	<b>98</b>	<b>82</b>	<b>6</b>	<b>26</b>	<b>257</b>	<b>528</b>
<b>Total</b>	<b>2011</b>	<b>4</b>	<b>24</b>	<b>85</b>	<b>190</b>	<b>571</b>	<b>677</b>	<b>203</b>	<b>706</b>	<b>5 412</b>	<b>7 872</b>
	<b>2012</b>	<b>4</b>	<b>23</b>	<b>91</b>	<b>198</b>	<b>625</b>	<b>744</b>	<b>268</b>	<b>661</b>	<b>5 837</b>	<b>8 451</b>
	<b>2013</b>	<b>4</b>	<b>23</b>	<b>96</b>	<b>201</b>	<b>638</b>	<b>808</b>	<b>268</b>	<b>751</b>	<b>6 298</b>	<b>9 087</b>

(1) Y compris Bureau de liaison à New York

(2) Suite à la restructuration de la Division, les postes ont été ventilés entre "Programmes globaux" et "Gestion et administration" pour 2012 et 2013

(3) Comprend le Budget ordinaire



**(10) Postes pour 2013 financés au titre de l'allocation du Budget ordinaire des Nations Unies <sup>(1)</sup>**

(au 1er janvier 2013)

Unité organisationnelle	SGA/		SG							Total
	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	PL <sup>(2)</sup>	OL <sup>(3)</sup>	
<b>Direction exécutive et gestion</b>										
Bureau du Haut Commissaire	2	-	-	-	2	-	-	1	6	11
Bureau de l'Inspecteur général	-	-	2	-	6	-	-	1	5	14
Services des affaires juridiques	-	-	1	-	-	2	-	-	2	5
Bureau de l'Ombudsman	-	-	1	-	-	-	-	-	1	2
Bureau de la déontologie	-	-	1	-	-	-	-	-	1	2
Service de la structuration et de l'administration organisationnelles	-	-	1	-	1	-	-	-	1	3
Service d'élaboration de la politique générale et de l'évaluation	-	-	-	1	-	-	-	1	-	2
<b>Division des relations extérieures</b>										
Bureau du Directeur	-	1	-	-	-	1	-	1	2	5
Service de mobilisation des ressources et de relations avec les donateurs	-	-	1	3	3	3	4	1	7	22
Secrétariat et Service interinstitutions	-	-	1	1	1	2	-	-	7	12
Service de l'information et des communications	-	-	1	1	-	9	-	1	7	19
Service de collecte de fonds dans le secteur privé	-	-	-	1	-	-	1	1	2	5
Section des archives et des dossiers	-	-	-	-	-	2	-	-	9	11
<b>Division des systèmes d'information et des télécommunications</b>										
Bureau du Directeur	-	1	-	1	1	-	-	1	4	8
<b>Division de la gestion des ressources humaines</b>										
Bureau du Directeur	-	1	1	-	-	-	-	-	-	2
Siège et Unité d'indemnisation	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2
Section d'appui à la gestion des carrières	-	-	-	1	2	4	-	1	4	12
Section du recrutement et des affectations	-	-	-	1	1	1	-	1	5	9
Section de la politique générale	-	-	-	-	1	2	-	2	6	11
Section du bien-être du personnel	-	-	-	1	-	2	-	-	2	5
Service médical	-	-	-	1	-	1	-	3	5	10
<b>Division de la gestion administrative et financière</b>										
Bureau du Contrôleur	-	1	1	2	1	1	-	2	2	10
Service du Budget-programme	-	-	1	-	-	-	-	3	4	8
Section de la trésorerie	-	-	-	1	1	-	-	2	2	6
Section des services généraux	-	-	-	1	-	3	-	1	19	24
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>33</b>	<b>5</b>	<b>24</b>	<b>104</b>	<b>220</b>

(1) Seuls les postes de Haut Commissaire et de Haut Commissaire adjoint (SGA/SSG) ont fait l'objet d'une autorisation expresse de financement au titre du Budget ordinaire. Les 218 postes restants sont financés par le biais d'une allocation forfaitaire du Budget ordinaire.

(2) PL = Principal level (G-7)

(3) OL = Autres classes de postes

## Annexe II

[Versions anglaise et française uniquement]

**Suite donnée aux observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur i) le *Budget-programme biennal pour 2012-2013 du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés*, ii) les initiatives clés du HCR et les recommandations du Comité des commissaires aux comptes, et iii) le *Projet de révision du Règlement de gestion par le Haut Commissaire pour les réfugiés des fonds constitués au moyen de contributions volontaires***

### I. Introduction

1. Cette annexe présente les commentaires du HCR concernant les observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) sur le *Budget-programme biennal 2012-2013*, telles qu'elles se trouvent dans le rapport du CCQAB du 19 septembre 2011 (A/AC.96/1100/Add.1).

### II. Budget-programme biennal proposé pour 2012-2013

2. En réponse aux commentaires fournis par le CCQAB au paragraphe 8 où le Comité note que malgré quelques améliorations apportées à la présentation du budget pour la période biennale 2012-2013, le document pourrait être encore amélioré moyennant une meilleure base pour le travail analytique telle que les modèles de dépenses : le HCR inclut dans les propositions révisées une analyse des modèles de dépenses de 2008 à 2011 tels que détaillés aux paragraphes 24 à 25 de ce document. Telle est la phase initiale des améliorations prévues en réponse aux commentaires émis.

### III. Initiatives clés du HCR et recommandations du Comité des commissaires aux comptes

3. Au paragraphe 16 de son Rapport, le Comité a demandé qu'à l'occasion des sessions ultérieures, le HCR fournisse son rapport annuel décrivant les mesures prises pour mettre en œuvre les recommandations du Comité des commissaires aux comptes. Le Rapport afférent à l'exercice financier de 2011 a été soumis au Comité.

4. Eu égard à l'assurance maladie après la cessation de service et sa réserve, le HCR est heureux d'annoncer que le fonds a été établi comme prévu. Un mécanisme visant à financer cette réserve a été mis en place moyennant le transfert de 3 pour cent des dépenses de personnel à la réserve sur une base annuelle à compter de l'exercice financier de 2012, conformément à la décision prise par le Comité exécutif en octobre 2011. La méthodologie a été vérifiée à la satisfaction du Comité des commissaires aux comptes au cours de leur audit des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011.

5. Les paragraphes 20 et 21 du Rapport portent sur les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Le HCR a fourni une actualisation des progrès de la mise en œuvre des normes IPSAS dans le corps principal du document budgétaire ainsi que dans le document A/AC.96/1111/Add.1. Le HCR a achevé avec succès les travaux préparatoires au 31 décembre 2011 et a commencé à mettre en œuvre les normes IPSAS à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012 afin de publier des états financiers conformes aux normes IPSAS à compter du 31 décembre 2012. Le premier de deux audits intérimaires

(pour la situation financière au 31 mai 2012) s'est terminé en août, et ses résultats sont escomptés en septembre 2012, avant le deuxième audit intérimaire prévu en novembre 2012 (pour la situation financière au 30 septembre 2012).

6. Le paragraphe 22 porte sur le Comité d'audit et de contrôle indépendant (IAOC). Comme l'indique le document budgétaire, ce Comité a été établi et comprend cinq membres non-exécutifs, nommés pour trois ans. Deux des cinq membres initiaux sont nommés pour quatre ans afin d'assurer la continuité des travaux du Comité. En 2013, le Comité devrait se réunir quatre fois. Son premier rapport annuel au Haut Commissaire et au Comité exécutif est attendu pour la réunion de septembre du Comité permanent, date à laquelle les audits internes et externes sont passés en revue et discutés. Le HCR se réjouit par avance de fournir au CCQAB une information concernant les résultats bénéfiques des travaux du IAOC au cours de 2012 et au début de 2013.

#### **IV. Projet de révision du Règlement de gestion**

7. Le paragraphe 30 du Rapport du CCQAB conseille au HCR de passer en revue le texte proposé à l'article 10.8 pour veiller à l'interprétation la plus large possible des actifs acquis, afin de s'assurer que les dons et les contributions en nature soient couverts par l'article. Le HCR confirme que les changements proposés ont été retirés et que l'article 10.8 reste sous sa forme originelle, ce qui répond donc aux préoccupations du Comité.

## Annexe III

[Versions anglaise et française uniquement]

## Nombre estimatif de personnes relevant de la compétence du HCR par région pour 2011-2013

Région	Année <sup>(1)</sup>	Refugiés	Personnes dans une situation similaire à celle d'un réfugié	Demandeurs d'asile (cas en attente)	Apatrides	Arrivées de rapatriés (en cours d'année)	Déplacés internes	Personnes dans une situation assimilable à celle d'un déplacé interne	Déplacés internes rentrés (en cours d'année)	Autres personnes prises en charge	Total
Afrique de l'Ouest	2011	280 530	10	22 470	-	137 050	126 670	-	466 810	2 790	1 036 330
	2012	407 510	10	9 810	500	247 050	90 000	1 000	630 000	771 190	2 157 070
	2013	381 370	-	7 720	700	247 070	517 500	-	577 500	323 140	2 055 000
Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique	2011	1 606 890	25 980	75 160	20 000	51 380	4 500 550	292 750	382 150	10	6 954 870
	2012	1 463 620	28 000	101 770	80 100	25 020	5 565 000	-	619 780	154 790	8 038 080
	2013	1 708 720	18 000	114 230	65 090	140 020	4 920 000	-	730 000	160 790	7 856 850
Afrique centrale et Grands Lacs	2011	635 080	-	23 320	1 060	43 700	1 893 280	-	889 230	171 490	3 657 160
	2012	827 950	-	18 030	5 190	156 100	1 274 000	-	730 180	244 930	3 256 380
	2013	662 410	-	12 000	69 490	152 550	901 500	-	342 500	342 480	2 482 930
Afrique du Sud	2011	144 870	-	245 660	-	4 030	54 280	-	-	40	448 880
	2012	162 780	-	427 330	-	44 030	80 000	-	-	50	714 190
	2013	154 710	-	507 180	-	30	80 000	-	-	18 780	760 700
<b>Total Afrique</b>	<b>2011</b>	<b>2 667 370</b>	<b>25 990</b>	<b>366 610</b>	<b>21 060</b>	<b>236 160</b>	<b>6 574 780</b>	<b>292 750</b>	<b>1 738 190</b>	<b>174 330</b>	<b>12 097 240</b>
	<b>2012</b>	<b>2 861 860</b>	<b>28 010</b>	<b>556 940</b>	<b>85 790</b>	<b>472 200</b>	<b>7 009 000</b>	<b>1 000</b>	<b>1 979 960</b>	<b>1 170 960</b>	<b>14 165 720</b>
	<b>2013</b>	<b>2 907 210</b>	<b>18 000</b>	<b>641 130</b>	<b>135 280</b>	<b>539 670</b>	<b>6 419 000</b>	<b>-</b>	<b>1 650 000</b>	<b>845 190</b>	<b>13 155 480</b>
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2011	1 669 380	69 930	50 670	515 270	217 410	1 773 240	-	657 680	4 840	4 958 420
	2012	1 695 440	93 090	114 580	554 900	104 770	1 722 000	300 000	296 570	15 000	4 896 350
	2013	1 732 330	104 390	158 050	524 910	60 010	1 760 000	250 000	312 000	15 000	4 916 690
Asie et Pacifique	2011	3 390 890	216 320	47 910	2 240 110	76 980	1 540 950	160 500	848 490	1 035 460	9 557 610
	2012	2 815 680	518 480	51 010	2 610 130	165 150	1 847 140	710 790	591 000	1 461 030	10 770 410
	2013	2 704 830	520 020	56 450	2 689 010	328 000	1 841 010	672 000	568 000	1 583 630	10 962 950
Europe	2011	1 556 590	870	326 840	700 650	1 320	1 242 850	-	1 440	197 220	4 027 780
	2012	1 651 540	750	315 100	682 820	1 380	1 214 790	-	1 820	97 460	3 965 660
	2013	1 667 560	550	323 990	655 130	1 940	1 216 530	-	2 400	83 140	3 951 240
Amériques	2011	516 600	290 840	103 250	20	30	3 888 310	-	-	-	4 799 050
	2012	522 090	287 860	111 580	7 010	100	4 088 310	-	-	19 310	5 036 260
	2013	527 190	289 360	127 560	7 010	100	4 288 310	-	-	19 310	5 258 840
<b>Total</b>	<b>2011</b>	<b>9 800 830</b>	<b>603 950</b>	<b>895 280</b>	<b>3 477 110</b>	<b>531 900</b>	<b>15 020 130</b>	<b>453 250</b>	<b>3 245 800</b>	<b>1 411 850</b>	<b>35 440 100</b>
	<b>2012</b>	<b>9 546 610</b>	<b>928 190</b>	<b>1 149 210</b>	<b>3 940 650</b>	<b>743 600</b>	<b>15 881 240</b>	<b>1 011 790</b>	<b>2 869 350</b>	<b>2 763 760</b>	<b>38 834 400</b>
	<b>2013</b>	<b>9 539 120</b>	<b>932 320</b>	<b>1 307 180</b>	<b>4 011 340</b>	<b>929 720</b>	<b>15 524 850</b>	<b>922 000</b>	<b>2 532 400</b>	<b>2 546 270</b>	<b>38 245 200</b>

<sup>(1)</sup> 2011 représente la moyenne actuelle, 2012 et 2013 sont des estimations

## Annexe IV

[Versions anglaise et française uniquement]

### Classification des postes

1. Les postes au HCR sont classés en trois catégories : Programmes (seulement sur le terrain), Appui au programme (sur le terrain et au Siège) ; et Gestion et administration (au Siège seulement). Ces catégories sont définies comme suit :

a) Programmes (P) : postes fournissant une contribution directe nécessaire à la réalisation des objectifs d'un programme ou projet lié à l'exécution du mandat du HCR; ces postes se caractérisent par leur interaction immédiate avec les bénéficiaires. Cette catégorie inclut le coût direct de tous les éléments liés aux résultats des opérations, indépendamment du lieu ;

b) Appui au programme (AP) : postes dans les unités organiques dont la fonction primordiale est l'élaboration, la formulation, l'exécution et l'évaluation des programmes du HCR. Ces postes se caractérisent par une participation indirecte à la fourniture de services aux bénéficiaires, fournissant un mécanisme d'appui aux programmes, aux plans technique, thématique, géographique, logistique ou administratif ;

c) Gestion et administration (GA) : postes dans les unités organiques dont la fonction primordiale concerne l'identité, la direction et l'administration de l'Organisation. Cette catégorie inclut des postes dans des unités qui exercent des fonctions de direction, de politique et d'évaluation, de relations extérieures, d'information et d'administration.

2. En outre, dans la répartition des postes sur le terrain entre les catégories AP ou P, on obéit aux critères suivants :

a) Bureaux situés à l'extérieur des capitales : tous les postes sont considérés comme participant directement à la fourniture de services et sont donc classés P.

b) Bureaux situés dans les capitales : les postes dans les secteurs/services suivants sont considérés comme participant à la fourniture directe des services aux réfugiés et sont donc également classés P :

- Protection ;
- Réinstallation ;
- Rapatriement ;
- Terrain ;
- Services communautaires ;
- Sûreté et sécurité sur le terrain ;
- Programmes ;
- Appui et logistique.

3. Tous les autres postes dans les capitales sont considérés comme des fonctions d'appui et sont classés AP. Le tableau ci-après résume la classification des postes P et AP sur le terrain.

<i>Type de Fonction</i>		<i>Dans les capitales</i>	<i>Hors capitales</i>
Administration		AP	P
Services communautaires		P	P
Solutions durables		P	P
Exécutif	Représentants	P	P
	Représentants adjoints avec des fonctions assignées	P	P
	Représentants adjoints	AP	P
Relations extérieures		P	P
Terrain		P	P
Sûreté et sécurité sur le terrain		P	P
Politique générale		AP	P
Programme		P	P
Protection		P	P
Secrétariat		AP	P
Approvisionnement et logistique		P	P

4. La classification des postes est alors utilisée comme base pour la ventilation des budgets/coûts liés au fonctionnement des bureaux du HCR, tels que voyages, services contractuels, charges d'exploitation, approvisionnement et matériaux, etc.

## Annexe V

[Versions anglaise et française uniquement]

**Priorités stratégiques globales 2012-2013**

Suite à la présentation du Budget-programme biennal pour la période 2012-2013 (A/AC.96/1100), le HCR s'est efforcé d'intégrer les priorités stratégiques globales dans les plans d'opération pour 2012 et 2013, y compris les plans détaillés de mise en oeuvre. Sur la base de ce processus, le Haut Commissariat a procédé à des ajustements mineurs quant à la présentation des priorités et a élaboré des engagements globaux en regard desquels il fera rapport sur les progrès accomplis. L'ensemble définitif des priorités stratégiques globales, présenté aux Etats membres à la cinquante-troisième réunion du Comité permanent comprend les « Priorités stratégiques globales opérationnelles » (applicables aux opérations du HCR sur le terrain) et les « Priorités stratégique globales en matière d'appui et de gestion » (applicables au Siège et aux bureaux régionaux).

**Priorités stratégiques globales opérationnelles**

<i>PSG</i>	<i>Indicateur d'impact</i>	<i>Engagement global</i> <i>Le HCR s'engage en priorité à aider les gouvernements et à travailler avec les institutions des Nations Unies, les organisations non gouvernementales, les communautés et d'autres partenaires en vue de:</i>
<b>Environnement de protection favorable</b>		
1. Accès aux procédures d'asile et à la protection territoriale ; protection contre le refoulement ; et adoption de législations sur la nationalité afin de prévenir et/ou de réduire l'apatridie	Compatibilité du droit et de la politique générale avec les normes internationales	Réfléchir à des améliorations à apporter à la législation et à la politique générale nationales dans 112 pays afin d'assurer la conformité avec les normes internationales concernant les réfugiés, les demandeurs d'asile et les déplacés internes
	Compatibilité du droit avec les normes internationales sur la prévention de l'apatridie	Réfléchir aux améliorations à apporter à la législation sur la nationalité dans 70 pays afin d'assurer la conformité avec les normes internationales sur la prévention de l'apatridie
<b>Processus de protection juste et établissement de papiers</b>		
2. Garantir l'enregistrement des naissances, l'établissement de profils et l'établissement de papiers sur la base de l'enregistrement	Pourcentage d'enfants âgés de moins de 12 mois pour lesquels les autorités ont établi des certificats de naissance	Réfléchir aux moyens de systématiser l'établissement de certificats de naissance aux nourrissons dans 48 situations de réfugiés
	Pourcentage de personnes relevant de la compétence du HCR enregistrées sur une base individuelle	Maintenir ou accroître le niveau d'enregistrement individuel dans 87 situations de réfugiés

<i>PSG</i>	<i>Indicateur d'impact</i>	<i>Engagement global Le HCR s'engage en priorité à aider les gouvernements et à travailler avec les institutions des Nations Unies, les organisations non gouvernementales, les communautés et d'autres partenaires en vue de:</i>
<b>Sécurité contre la violence et l'exploitation</b>		
3. Réduire les risques en matière de protection encourus par les personnes prises en charge, en particulier la discrimination, la violence sexuelle et sexiste et l'enrôlement des enfants	Appui reçu par les victimes de violence sexuelle et sexiste	Chercher à améliorer l'appui aux victimes de la violence sexuelle et sexiste dans 87 situations de réfugiés
	Appui reçu par les victimes de violence sexuelle et sexiste	Chercher à améliorer l'appui aux victimes de la violence sexuelle et sexiste dans 17 situations où le HCR opère en faveur des déplacés internes
	Appui reçu par les victimes de violence sexuelle et sexiste	Chercher à améliorer l'appui aux victimes de la violence sexuelle et sexiste dans 7 situations de rapatriés
	Pourcentage d'adolescents non scolarisés participant aux programmes ciblés	Maintenir ou accroître la participation d'adolescents non scolarisés dans les programmes ciblés dans 27 situations de réfugiés
	Pourcentage d'enfants non accompagnés et séparés pour qui un processus de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant a été initié ou achevé	Maintenir ou accroître le pourcentage d'enfants réfugiés non accompagnés et séparés pour qui un processus de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant a été initié ou achevé dans 56 situations de réfugiés
<b>Besoins et services essentiels</b>		
4. Réduire la malnutrition et l'anémie ; s'attaquer aux causes principales de la morbidité et de la mortalité ; fournir des soins de santé de la reproduction adéquats	Prévalence d'une malnutrition aiguë mondiale (6 à 59 mois)	Maintenir les normes du HCR ou réduire les niveaux de malnutrition aiguë globale dans 24 situations où les réfugiés vivent dans des camps ou des zones d'installation
	Taux de mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans (pour 1 000 par mois)	Maintenir les normes du HCR ou réduire les niveaux de mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans dans 30 situations où les réfugiés vivent dans des camps ou zones d'installation



<i>PSG</i>	<i>Indicateur d'impact</i>	<i>Engagement global Le HCR s'engage en priorité à aider les gouvernements et à travailler avec les institutions des Nations Unies, les organisations non gouvernementales, les communautés et d'autres partenaires en vue de:</i>
5. Respecter les normes internationales en matière d'abris, d'énergie domestique, d'eau, d'assainissement et d'hygiène	Pourcentage de ménages vivant dans des logements décents	Maintenir ou accroître le pourcentage de ménages vivant dans des logements décents dans 54 situations de réfugiés
	Pourcentage de ménages vivant dans des logements décents	Maintenir ou accroître le pourcentage de ménages vivant dans des logements décents dans 12 situations où le HCR opère en faveur des déplacés internes
	Pourcentage de ménages vivant dans des logements décents	Maintenir ou accroître le pourcentage de ménages vivant dans des logements décents dans 7 situations de rapatriés
	Nombre moyen de litres d'eau potable fournis par personne par jour	Maintenir ou accroître le niveau de l'approvisionnement en eau potable dans 44 situations de réfugiés
6. Promouvoir le potentiel humain moyennant l'éducation, la formation, l'appui aux moyens d'existence et les activités génératrices de revenus	Pourcentage de personnes prises en charge de 6 à 13 ans fréquentant l'école primaire	Maintenir ou accroître le pourcentage d'enfants réfugiés de 6 à 13 fréquentant l'école primaire dans 102 situations de réfugiés
<b>Solutions durables</b>		
7. Faciliter les solutions durables	Pourcentage de personnes prises en charge ayant l'intention de rentrer et l'ayant fait de façon volontaire	Appuyer les réfugiés pour un retour volontaire dans 54 situations lorsque les conditions le permettent
	Pourcentage de personnes prises en charge optant pour l'intégration sur place et étant déjà intégrées	Appuyer l'intégration sur place dans 45 situations de réfugiés lorsque les conditions le permettent
	Pourcentage de personnes parties aux fins de réinstallation parmi les dossiers présentés	Réfléchir au moyen de maintenir ou d'accroître le pourcentage de personnes parties aux fins de réinstallation parmi les dossiers déposés, appuyant par-là la protection et la recherche de solutions dans 73 situations

## Priorités stratégiques globales en matière d'appui et de gestion

<i>PSG</i>	<i>Indicateur d'impact</i>
Les programmes du HCR sont exécutés dans un environnement favorable en matière d'obligation redditionnelle et de contrôle	<p>La gestion financière et la capacité d'établissement de rapports tant au Siège qu'au niveau des opérations sont améliorées</p> <p>Les états financiers conformes aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) sont publiés pour 2012 et 2013</p> <p>Un cadre et une stratégie de gestion des risques d'entreprise sont adoptés</p> <p>Le Comité d'audit et de contrôle indépendant (IAOC) est établi et fonctionne</p>
Le HCR satisfait la demande opérationnelle globale en matière de protection de qualité pour les personnes relevant de sa compétence	La capacité de protection globale est renforcée moyennant la politique générale et les conseils juridiques, l'apprentissage et les partenariats
L'exécution de programmes est appuyée par des services d'information et de télécommunications efficaces, prévisibles et opportuns	Les opérations de terrain ont accès à des réseaux et des outils d'information et de communication rapides et surs
Le HCR utilise de façon efficace et contribue à améliorer les mécanismes de coordination humanitaire	Une direction efficace est mise en place pour la coordination interinstitutionnelle et modulaire aux niveaux global et opérationnel
La gestion basée sur les résultats a une incidence sur le processus décisionnel et l'allocation de ressources	La performance est contrôlée et analysée en mettant l'accent sur les résultats et un appui est fourni au terrain pour l'adoption de la gestion basée sur les résultats
Le HCR est efficace dans la préparation et la réponse aux situations d'urgence	<p>Les premières livraisons d'articles de secours et la fourniture de protection interviennent dans les trois jours qui suivent le déclenchement d'une crise</p> <p>Le déploiement d'urgence de personnel, y compris le personnel ayant la capacité adéquate en matière de direction et de gestion est prévisible et immédiat</p>
Le HCR dispose d'une dotation en personnel répondant aux critères de genre et de diversité	<p>La parité est réalisée</p> <p>Les fonctionnaires couvrent leurs besoins en matière de formation</p> <p>Les affectations se produisent en temps opportun et de façon efficace</p> <p>Les rapports de performance sont conformes aux attentes</p>

*PSG*

*Indicateur d'impact*

---

La satisfaction au travail et le dévouement caractérisent la dotation en personnel du HCR

---

Le HCR mobilise un appui opérationnel, financier, politique et public moyennant des partenariats stratégiques efficaces, une coordination interinstitutions, des communications multimédia, des campagnes ciblées et des stratégies de collecte de fonds

Amélioration des stratégies de mobilisation des ressources afin d'accroître le financement

Les partenariats avec les institutions des Nations Unies, les ONG et le système humanitaire sont renforcés

La communication extérieure stratégique est renforcée moyennant des campagnes multimédia ciblées et des actualisations publiques opportunes

Une information sur les opérations est accessible de façon plus transparente pour les acteurs extérieurs

---

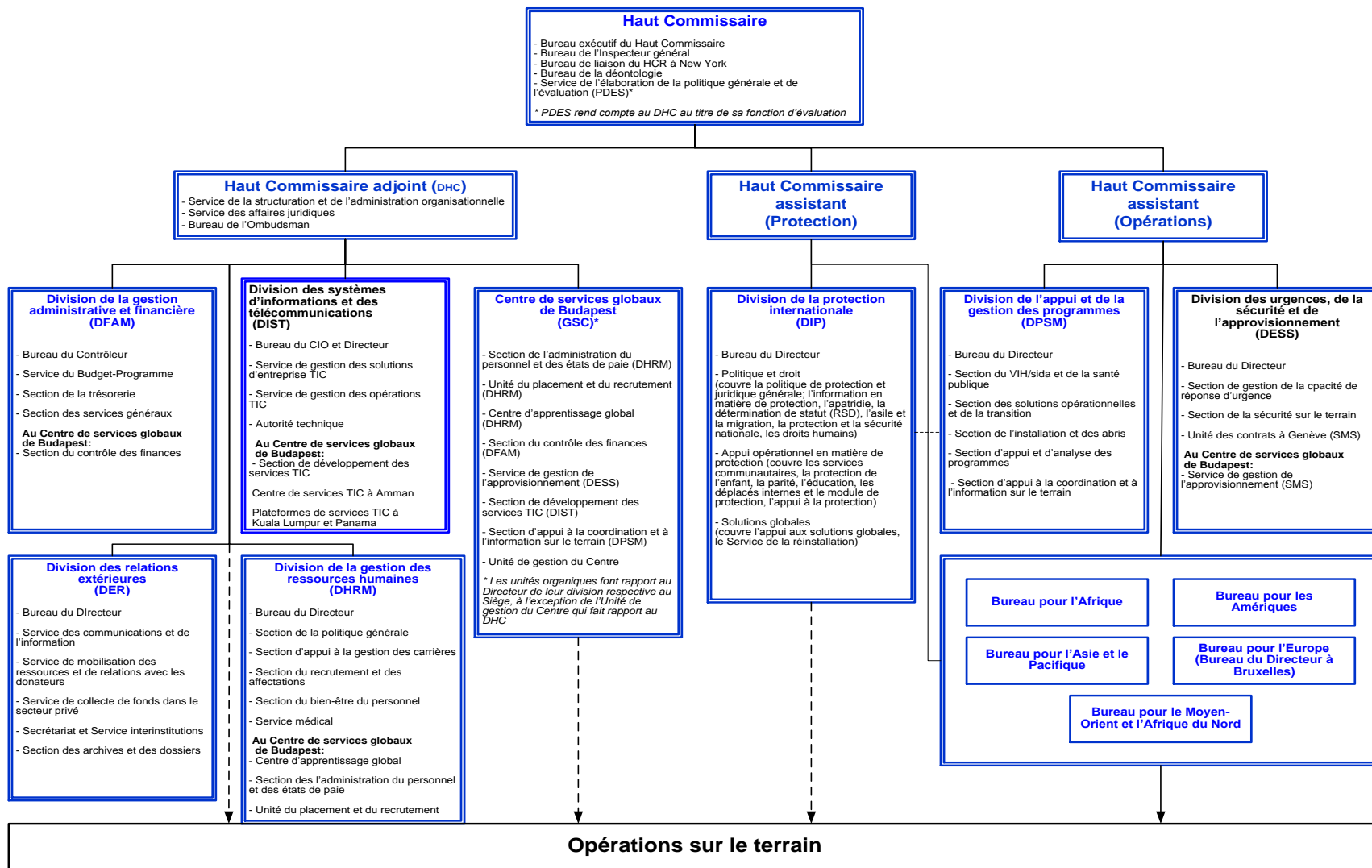
## Annexe VI

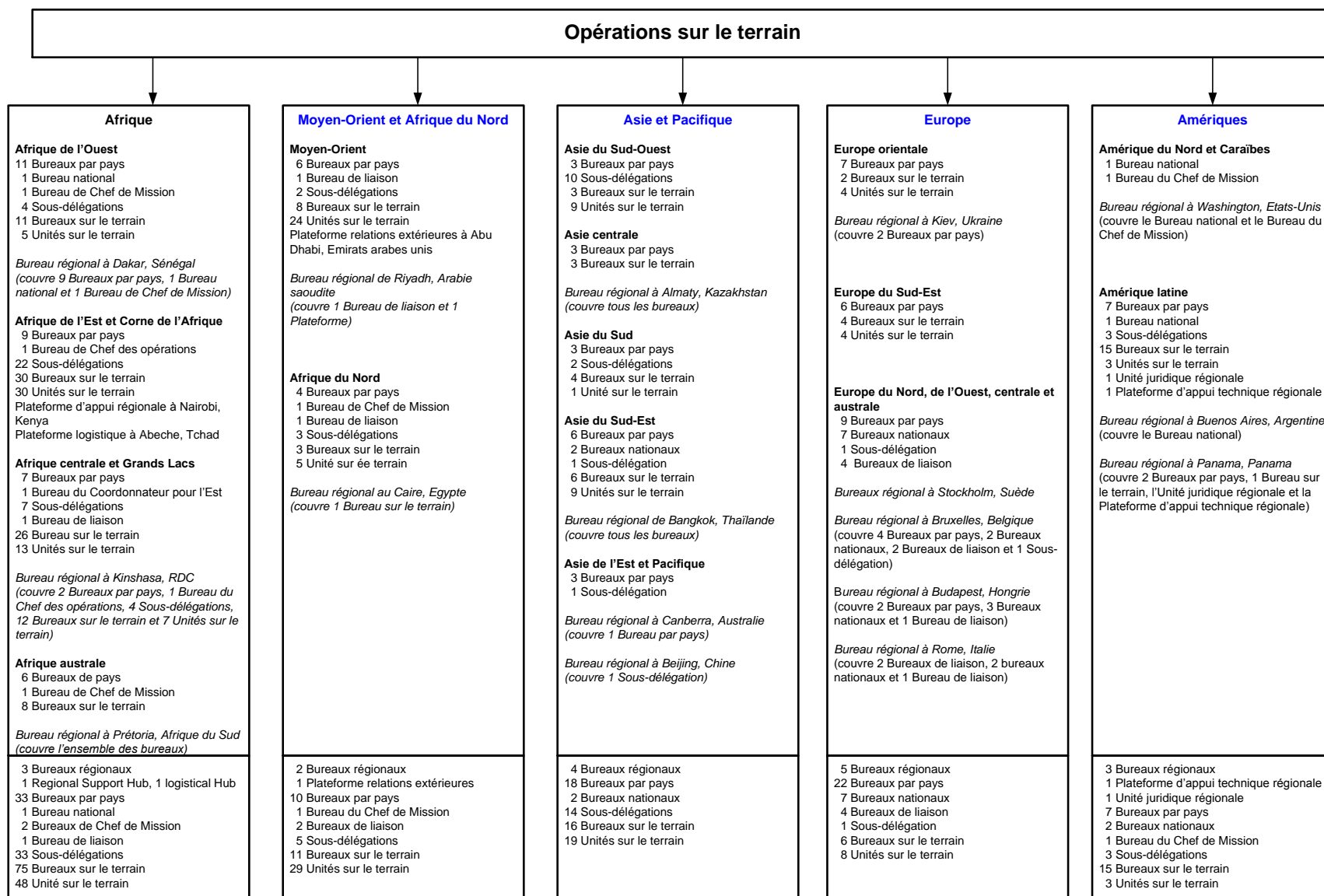
[Versions anglaise et française uniquement]

### **Evaluation des besoins globaux pour 2012-2013**

1. Le HCR s'est engagé à présenter l'éventail complet de ses besoins budgétaires moyennant son évaluation des besoins globaux. Conformément à cette approche, toutes les opérations du HCR se sont efforcées au début de 2012 de mettre au point des plans et des budgets pour 2013 correspondant à l'éventail complet des besoins des personnes prises en charge et dont on pouvait raisonnablement estimer qu'ils seraient couverts au cours de la période biennale.
2. Une étude approfondie du Siège en mai et juin 2012 s'est assurée que les plans globaux du HCR représentaient une réponse réaliste et cohérente aux besoins identifiés ainsi qu'aux priorités globales et régionales. A ce jour, le HCR a appliqué l'évaluation des besoins globaux aux opérations basées sur le terrain exclusivement, tout en conservant des limites strictes quant aux budgets d'appui et d'administration au Siège.
3. Dans la mesure où le HCR ne peut pas connaître avec certitude le niveau exact des fonds qu'il recevra au cours de la période biennale, il adoptera une approche échelonnée en matière de mise en œuvre des plans et des budgets déterminés au titre de l'évaluation des besoins globaux. Le HCR fixe des objectifs budgétaires dynamiques pour chacune des opérations en régulant le niveau des dépenses autorisées conformément à la disponibilité des fonds.
4. A la fin de 2012, toutes les opérations auront élaboré des plans et des budgets détaillés aux fins de mise en œuvre, alignant les interventions prioritaires approuvées en juin 2011 avec les fonds escomptés à partir de janvier 2013. Une priorité continuera d'être allouée tout au long de la période biennale à mesure qu'émergeront des possibilités d'optimiser l'impact ou au cas où de nouveaux fonds seraient mis à disposition.

Structure organisationnelle du HCR au 30 juin 2012





## Annexe VIII

[Versions anglaise et française uniquement]

**Abréviations, acronymes et terminologie**

AG	Assemblée générale des Nations Unies
AP	Appui au Programme
ASHI	Assurance maladie après la cessation de service
Budget actuel 2012	Budget révisé 2012 au 30 juin 2012 tel qu'ajusté par le Haut Commissaire sur la base de l'autorité que lui a conférée le Comité exécutif
Budget initial 2012	Budget initial 2012 tel qu'approuvé par le Comité exécutif à sa soixante-deuxième session en octobre 2011
Budget initial 2013	Budget initial 2013 tel qu'approuvé par le Comité exécutif à sa soixante-deuxième session en octobre 2011
But	Intervention ou activité globalisée dans le contexte du Cadre de résultats du HCR
CCQAB	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
CIO	Chef du Service informatique
Comex	Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire
CPIS	Service de l'information et des communications
Dépenses d'appui	Addition des dépenses d'appui au programme (AP) et de gestion et administration (GA)
DER	Division des relations extérieures
DESS	Division des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement
DFAM	Division de la gestion administrative et financière
DHC	Haut Commissaire adjoint
DHRM	Division de la gestion des ressources humaines
DIST	Division des systèmes d'information et des télécommunications
Entité	Une entité est un regroupement thématique d'objectifs représentant les zones d'impact dans les opérations du HCR
Frontex	Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne
FSS	Section de la sécurité sur le terrain
GA	Gestion et administration
GNA	Evaluation des besoins globaux
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour le développement

IAOC	Comité d'audit et de contrôle indépendant
IPSAS	Normes comptables internationales pour le secteur public
JPO	Administrateur auxiliaire
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
P	Programmes
PSFR	Service de collecte de fonds dans le secteur privé
PSG	Priorité stratégique globale
RBM	Gestion basée sur les résultats
Réserve NAM	Réserve relative aux "Activités nouvelles ou additionnelles – liées au mandat"
SG	Services généraux
SGA	Secrétaire général adjoint
SGBV	Violence sexuelle et sexiste
SMS	Service de gestion de l'approvisionnement
SSG	Sous-secrétaire général
TIC	Technologie de l'information et des communications
VNU	Volontaire des Nations Unies



## Annexe IX

### Projet de décision générale sur les questions relatives à l'administration, aux finances et aux programmes

*Le Comité exécutif,*

a) *Rappelle* que le Comité exécutif, à sa soixante-deuxième session, a approuvé un budget de 3 591 184 400 dollars E.-U. couvrant l'ensemble des besoins pour 2012 ; *note* que les besoins additionnels au titre des budgets supplémentaires en 2012 s'élèvent à 489 798 600 dollars E.-U. ; *approuve* les besoins totaux révisés pour 2012 d'un montant de 4 052 560 400 dollars E.-U. ; et *autorise* le Haut Commissaire, dans le cadre de la dotation totale, à procéder à des ajustements entre les budgets des programmes généraux, des programmes globaux et ceux du Siège ;

b) *Rappelle* que les activités contenues dans le Budget-programme biennal pour 2012-2013, telles qu'exposées dans le document A/AC.96/1100 et révisées dans le document A/AC.96/1112, sont conformes au statut de l'Office du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (résolution 428 (V) de l'Assemblée générale), aux fonctions du Haut Commissaire telles qu'elles ont été reconnues, encouragées ou sollicitées par l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité ou le Secrétaire général, ainsi qu'aux dispositions pertinentes du Règlement de gestion par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés des fonds constitués au moyen de contributions volontaires (A/AC.96/503/Rev.10) ;

c) *Approuve* les programmes et les budgets pour les programmes régionaux, les programmes globaux et le Siège au titre du Budget biennal révisé pour 2012-2013, tels que contenus dans le document A/AC.96/1112 et s'élevant à 3 924 238 600 dollars E.-U. pour 2013, y compris la contribution du Budget ordinaire des Nations Unies au titre des dépenses du Siège, les Réserves et le Programme pour les administrateurs auxiliaires ; et *autorise* le Haut Commissaire, dans le cadre de la dotation totale, à procéder à des ajustements entre les budgets des programmes régionaux, des programmes globaux et ceux du Siège ;

d) *Prend acte* du Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les Fonds constitués au moyen de contributions volontaires gérés par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 (A/AC.96/1111), ainsi que les Principaux secteurs à risque et mesures prises suite aux recommandations du Rapport du Comité des commissaires aux comptes (A/AC.96/1111/Add.1) ; du Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le Budget-programme biennal pour 2012-2013 (révisé) (A/AC.96/1112/Add.1) et des différents rapports du Haut Commissaire relatifs aux activités de contrôle (A/AC.96/1113 et A/AC.96/1114) ; et *demande* à être tenu régulièrement informé des mesures prises pour tenir compte des recommandations et des observations formulées dans ces différents documents de contrôle ;

e) *Demande* au Haut Commissaire dans le cadre des ressources disponibles, de répondre avec flexibilité et efficacité aux besoins recensés dans le Budget-programme biennal pour 2012-2013, et l'autorise, au cas où de nouveaux besoins d'urgence ne pourraient être intégralement couverts par prélèvement sur la Réserve des opérations, à créer des budgets supplémentaires et à lancer des appels spéciaux au titre de tous les piliers, ces ajustements devant être présentés pour examen à la réunion suivante du Comité permanent ;

f) *Reconnaît* avec gratitude la charge qui continue d'être assumée par les pays en développement et les moins avancés dans l'accueil des réfugiés ; et *exhorte* les États membres à reconnaître cette contribution précieuse à la protection des réfugiés et à participer aux efforts visant à promouvoir des solutions durables ; et

g) *Demande instamment* aux États membres, à la lumière des besoins importants que doit couvrir le Haut Commissariat, et parallèlement à l'appui traditionnel et substantiel apporté par les pays d'accueil de réfugiés, de répondre en temps voulu, avec générosité et dans un esprit de solidarité, à ces appels de fonds pour couvrir intégralement le Budget-programme biennal 2012-2013 (révisé) ; et d'assurer un financement opportun et prévisible tout en s'efforçant de réduire les « affectations de fonds » à un niveau minimum.

---